CPA COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS CANADA

Cap sur demain

Rapport annuel | 2017-2018

Cap sur demain

Rapport annuel | 2017-2018

Lettre de la présidente et chef de la direction **4**

Lettre du président du Conseil **7**

Rapport de gestion **8**

- À propos de CPA Canada 8
- Sensibiliser et agir : au nom de la profession et de l'intérêt public 13
- Rayonner et se moderniser : innovation et renforcement des compétences, au Canada et dans le monde 19
- S'investir et progresser : leader de la saine gestion et de la pérennité de la profession 24

Regard vers l'avenir **36**

Notre environnement **39**

Performance financière **49**

États financiers **52**

Gouvernance de CPA Canada **80**

Lettre de la présidente et chef de la direction

Joy Thomas, MBA, FCPA, FCMA, C.Dir.

Le monde évolue à un rythme accéléré

Tout ce qui nous entoure change. Technologie, climat, démographie, mondialisation, nouvelle donne politique qui remodèle l'économie : les occasions d'innover et d'agir ne manquent pas.

La création de CPA Canada, voilà cinq ans, a marqué un tournant dans le parcours vers l'unification de la profession comptable canadienne. Depuis, nous avons redoublé d'efforts pour renforcer les fondations de l'organisation, définir son orientation et préciser sa vision.

CPA Canada, qui représente plus de 210 000 comptables professionnels exerçant au pays et à l'étranger, a acquis une influence et une notoriété sans précédent. Estimée, écoutée, unie, l'organisation assure le rayonnement de la profession à l'échelle nationale et internationale.

Nous avons progressé à grands pas en cinq ans. Et aujourd'hui, devant l'évolution rapide de la conjoncture, CPA Canada est appelée à poursuivre sa transformation afin de réaliser sa vision et sa mission.

Nous entendons aider les CPA et les entreprises à devancer les changements afin de s'adapter, d'innover, et de gagner en résilience. De ce fait, CPA Canada et ses membres orienteront l'avenir des affaires et, aussi, participeront au développement économique et sociétal, au pays comme à l'étranger. C'est ainsi que nous continuerons à faire du titre canadien de CPA le titre par excellence dans le milieu des affaires et de la comptabilité, respecté dans le monde entier.

Faire bouger les choses

Au dernier exercice, dans le cadre de l'élaboration du plan d'affaires, nous avons adopté un tableau de bord équilibré comme cadre factuel, qui intègre nos objectifs opérationnels d'un groupe à l'autre et arrime nos activités à notre vision. Ce tableau donne une vue d'ensemble de nos démarches et oriente les décisions d'optimisation de la performance : notre marge de manœuvre s'élargira et nous rectifierons le tir au besoin, afin de diriger l'organisation d'une main sûre, dans un contexte en évolution.

Nous avions choisi trois objectifs extrêmement importants pour l'exercice 2017-2018 : favoriser la durabilité organisationnelle; être un leader reconnu mondialement; et veiller à assurer la pérennité de la valeur et de la pertinence de CPA Canada et de la profession. Le présent rapport l'atteste, nous avons atteint les trois. C'est dire que les résultats de l'exercice 2017-2018 sont à la hauteur des attentes. Pour l'avenir, nous intégrerons ces objectifs à deux grands thèmes, qui façonneront notre futur et orienteront nos activités auprès des membres et des autres parties prenantes.

Voici les deux thèmes retenus : **Faire bouger les choses à CPA Canada** et **Faire bouger les choses dans le monde**. Le second évoque un projet ambitieux, direz-vous. Pourtant, c'est ce que nous faisons depuis que CPA Canada a vu le jour. En clair, nous avons nombre d'atouts en main, comme organisation écoutée, aux valeurs respectées, qui porte le changement. Développer la formation, élaborer des documents de réflexion, soutenir la normalisation, se pencher sur diverses questions d'intérêt public : tels sont nos axes d'intervention.

Tournée vers l'avenir

CPA Canada s'intéresse depuis longtemps au rôle des CPA dans un marché mondialisé, en évolution accélérée. Impossible de faire abstraction des changements, source de perturbations, mais aussi d'occasions à saisir. Car les CPA sont armés de compétences qui leur procurent d'indéniables avantages : réflexion critique, jugement, intégrité, autant d'outils pour analyser les données avec lucidité et motiver des décisions créatrices de valeur.

Nous focalisons toute notre attention sur certains enjeux émergents, comme les mutations et ruptures technologiques, les nouveaux modèles d'information, l'avenir de l'audit et la durabilité de l'entreprise, compte tenu des vecteurs de transformation, dont les répercussions des changements climatiques. Nous continuons à mettre l'accent sur l'idéal canadien d'une saine gestion. Notre approche distincte fait coïncider essor économique et développement sociétal, et va même plus loin, pour en faire l'assise de la prospérité du pays.

Apprendre, encore et toujours, c'est se donner les moyens de réussir. C'est pourquoi CPA Canada offre à ses membres un éventail élargi d'occasions de perfectionnement professionnel hors pair. Nous menons également plusieurs réflexions sur l'avenir de la formation des CPA, afin de repenser la matière et les structures d'apprentissage, le tout pour outiller les professionnels de demain, qui composeront avec le changement.

En vue de consolider nos assises et de mieux répondre aux besoins des membres, nous continuerons à investir dans des technologies, ressources et méthodes novatrices. Notre virage numérique est un atout maître. Grâce à la création d'un entrepôt de données renforcé par des outils analytiques, nous aurons en main des données de qualité sur les membres, les étudiants et les autres clients, et nous ferons le point sur nos échanges avec eux. Nous serons ainsi à même de transmettre aux CPA l'information souhaitée, sur les plateformes de leur choix.

Pour concrétiser ses priorités stratégiques et assurer sa réussite d'ensemble, CPA Canada dépend de ses employés. Soulignons-le, leur apport est essentiel. Résolue à créer une culture collaborative et positive, l'organisation s'attache à faciliter le dialogue avec eux, par son plan de gestion du changement; elle continue aussi de leur offrir des occasions de perfectionnement professionnel.

CPA Canada a lancé l'Initiative d'excellence pour satisfaire aux critères d'une norme de performance établie par un tiers, gage d'efficience et d'efficacité, qui débouche sur une culture constructive bien ancrée. Nos décisions et investissements d'aujourd'hui favoriseront les améliorations à long terme, la plus-value et la durabilité, pour CPA Canada, ses employés et la profession.

Prochaines étapes

Je le constate avec fierté, nos efforts pour assurer le rayonnement de la profession portent leurs fruits, et l'avenir s'annonce prometteur. J'en reviens donc à notre objectif et à notre engagement : travailler à une croissance économique durable étroitement liée au développement sociétal.

Ce qui nous guide, c'est l'idéal canadien, au cœur de nos activités. Pour renforcer l'influence, la valeur et la pertinence de la profession, à nous de faire concorder les principes chers aux Canadiens, d'une part, et la manière dont l'organisation et les CPA envisagent les affaires, d'autre part. Prenons l'engagement de nous dépasser pour nous démarquer, de sorte que les CPA, ensemble, soient porteurs de retombées positives.

Lettre du président du Conseil

Terry LeBlanc, B.A.A., FCPA, FCGA

Cinq ans déjà

Cette année marque un tournant : voilà cinq ans que CPA Canada a été fondée. Et nous avons tant accompli! Nous formons une profession unie, soutenue par des partenariats solides et fructueux, établis entre l'organisation nationale et les organisations de CPA des provinces, des territoires et des Bermudes, comme le prévoit l'*Accord de collaboration*.

J'ai eu le privilège de collaborer avec mes collègues du Canada et des Bermudes. Nous nous sommes vus aux réunions et activités tenues, et certains ont pris la parole aux cérémonies de remise de permis; nous avons ainsi tissé des liens essentiels. Grâce à ces partenariats, le Conseil d'administration reste au fait des difficultés rencontrées et des victoires remportées, et tient les diverses organisations informées des perspectives à l'échelle du pays.

L'engagement d'une gouvernance rigoureuse

Le rôle et la structure du Conseil d'administration garantissent la pérennité de la profession. Organisation nationale forte, CPA Canada est à même d'exercer une gouvernance rigoureuse, au bénéfice de la profession comptable canadienne et de ses membres, dans l'intérêt public. Le Conseil a intégré dans ses priorités stratégiques la croissance économique et le développement sociétal à long terme, deux valeurs fondamentales en phase avec l'idéal canadien d'une saine gestion.

Depuis deux ans, le Conseil compte 12 administrateurs et non plus 22. Ce virage, ménagé dans le cadre du plan de transition postunification, nous a valu de renforcer l'efficience et de faciliter la prise de décision, tout en restant au diapason des organisations provinciales et du public.

Nos règlements administratifs prévoient une représentation régionale. En collaboration avec les organisations des provinces, des territoires et des Bermudes aux fins de la mise en candidature des administrateurs, CPA Canada s'emploie à composer un Conseil pluriel, qui alliera dynamisme et efficacité. Expériences diverses, compétences variées, langues parlées multiples, présence des femmes – autant de facteurs clés à considérer, compte tenu du profil des membres. Nous accueillons trois nouveaux administrateurs en 2018 : Fahd Bouayed, CPA, CA (Québec), Dan Little, FCPA, FCA (Colombie-Britannique et Yukon) et Amanda Whitewood, FCPA, FCMA (vice-présidente).

J'ai eu l'honneur d'être nommé président et, bientôt, ma première année à ce poste s'achèvera. J'ai eu le privilège d'offrir mes recommandations sur des enjeux marquants et d'aider à façonner l'avenir de la profession. Notre vision – faire du titre canadien de CPA un titre reconnu et respecté dans le monde entier – s'est concrétisée. Et j'en suis convaincu, le rayonnement des CPA du Canada s'élargira, à mesure que l'organisation continuera à briller sur la scène mondiale.

Rapport de gestion

À propos de CPA Canada

Mission

CPA Canada a pour mission d'agir dans l'intérêt public, de soutenir ses membres et de contribuer au développement économique et sociétal.

Vision

Respecté dans le monde entier, le titre canadien de CPA est le titre par excellence dans le milieu des affaires et de la comptabilité.

Valeurs des membres

Les CPA canadiens sont des professionnels des affaires et de la comptabilité reconnus pour leur excellence et leur intégrité.

Nos parties prenantes

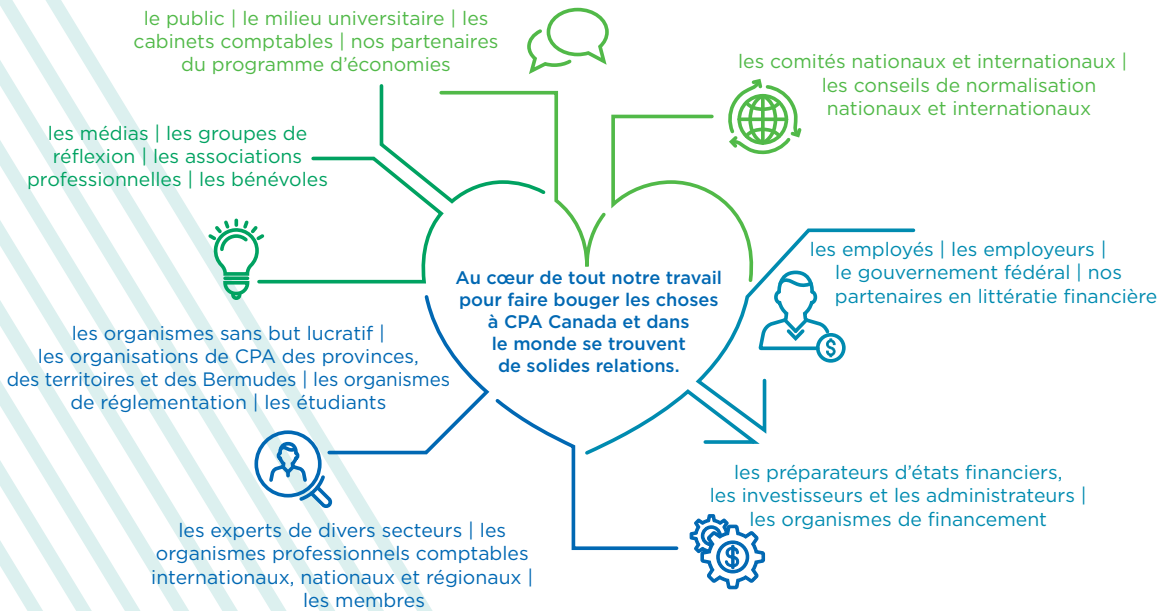

Notre organisation

Amélioration continue, dans tous les secteurs

Soucieux de bâtir une organisation résiliente et adaptable, nous continuons de mettre en place une culture constructive qui répond mieux à nos besoins opérationnels. Nous avons à cœur de maintenir la pertinence de notre organisation et d'en assurer la durabilité dans un contexte d'affaires en évolution constante.

Ainsi, nous avons poursuivi notre plan pluriannuel afin d'améliorer le leadership, de promouvoir l'excellence et de concrétiser nos objectifs stratégiques, toujours dans l'optique de rehausser notre valeur pour les membres. Citons le projet visant à rationaliser les processus et à améliorer la structure de la division Perfectionnement et soutien des membres. Un changement tourné vers l'avenir, pour nous permettre d'offrir les meilleurs produits et services possible à nos membres.

Nous avons aussi pris un virage numérique pour mieux tenir compte des besoins et intérêts de nos membres grâce à la collecte et à l'analyse de données en ligne. Forts de cette information, nous pouvons fournir une excellente expérience client et mobiliser nos membres et parties prenantes au moyen de stratégies numériques améliorées de communication, de perfectionnement professionnel et de formation.

L'Initiative d'excellence de CPA Canada

Au cours de l'exercice 2017-2018, CPA Canada a lancé une initiative axée sur l'excellence organisationnelle en partenariat avec Excellence Canada, organisme sans but lucratif dont la mission est d'aider les entités à exceller.

Cette poursuite de l'excellence organisationnelle amène CPA Canada à tendre vers des normes nationales et à s'engager à produire des résultats. Lentement mais sûrement, nous mettrons en œuvre des projets d'amélioration axés sur les facteurs d'excellence : leadership, planification, clients, employés et processus.

Bien mise en œuvre, la norme Excellence, innovation et bien-être (EIW) sera bénéfique pour CPA Canada, car elle mènera à une réduction des coûts conjuguée à une hausse des revenus, à l'amélioration des processus et à une plus grande satisfaction des employés. Notre engagement envers l'excellence est un effort de longue haleine, qui nous mènera à atteindre tous les niveaux de la norme EIW.

Les objectifs officiels, décrits dans la charte d'excellence de CPA Canada, sont les suivants :

- Améliorer l'efficacité et l'efficience organisationnelles pour mieux servir nos parties prenantes;

EXCELLENCE•CANADA
improving performance, recognizing excellence | améliorer le rendement, reconnaître l'excellence

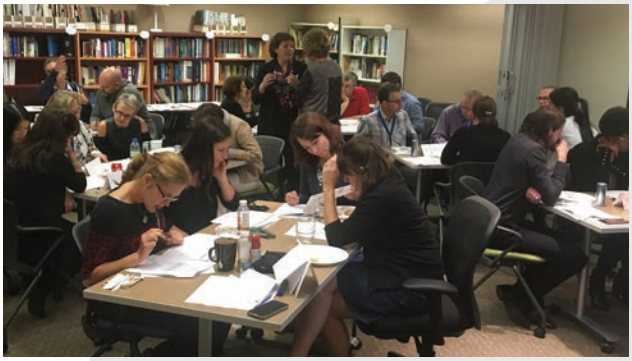

Pour appuyer la démarche de l'organisation vers l'excellence, des employés de CPA Canada participent à des séances d'information et de planification.

- Créer une culture de l'innovation pour favoriser des projets visant à améliorer notre durabilité organisationnelle;
- Créer une culture d'excellence par des examens de la qualité visant l'amélioration continue des processus et employer les technologies nécessaires pour mettre en œuvre des changements positifs;
- Favoriser un milieu de travail stimulant, sain et positif pour les employés;
- Consulter nos membres, nos clients et nos principales parties prenantes, et discuter avec eux pour obtenir de meilleurs résultats;
- Prendre des risques éclairés, évaluer régulièrement nos résultats, faire connaître nos meilleures idées et apprendre de nos erreurs;
- Nous adapter à notre environnement et, au besoin, ajuster nos priorités.

Le travail accompli au cours de l'exercice, tout particulièrement l'immense tâche de planification, d'évaluation et de mobilisation du personnel qui a servi de fondement à nos pratiques d'excellence organisationnelle, nous a valu les éloges d'Excellence Canada.

Innover pour mieux servir et informer nos membres

Le nouveau plan intégré de marketing et de communication de CPA Canada délaisse largement le modèle reposant sur l'imprimé au profit de l'information numérique. De plus en plus de comptes rendus, de vidéos et autres éléments visuels sont publiés en ligne pour tirer parti des divers outils de communication et pour nous assurer de livrer aux membres ce qu'ils veulent, où et comme ils le veulent.

Le numéro de février-mars de *CPA Magazine* a été le dernier de notre publication phare, qui a fait place à une revue d'une facture nouvelle. Nous avons publié ce printemps le premier numéro de notre magazine refondu qui paraîtra six fois l'an, *Pivot*. Ce titre évoque la constante qui remodèle la société, l'économie et les affaires : le changement – ainsi que l'agilité et l'adaptabilité dont toute organisation performante doit faire preuve.

Pivot présentera du contenu de haut niveau sur des thèmes chers au milieu des affaires canadien, sous l'angle particulier du CPA. On y trouvera des analyses et des éclairages captivants sur les acteurs, les entreprises et les tendances qui marquent le monde des affaires ou en façonnent l'avenir.

En guise de complément à *Pivot*, nous avons lancé un espace numérique appelé Actualités. Sous cet onglet de notre site Web, nous proposons des articles actuels et pertinents. Les membres et autres parties prenantes y trouveront un regard neuf sur les affaires, l'économie, la culture, la politique et la profession comptable, dans notre contexte canadien.

Avec notre présence dans les médias sociaux, cet espace numérique constitue une plaque tournante d'information qui contribue à améliorer la mobilisation de nos membres et des acteurs du monde des affaires en général.

Le tout premier numéro du magazine *Pivot* (mai-juin 2018) et le nouvel espace numérique Actualités (bas)

Rayonnement en ligne de CPA Canada

CPA Canada a connu un exercice record en ce qui a trait aux médias sociaux, grâce à sa nouvelle stratégie en la matière. Nos contenus inspirés par l'actualité ont accru notre présence en ligne, suscitant près de 110 000 visites sur le site Web de CPA Canada. Une stratégie couronnée de succès, comme en témoigne la hausse de fréquentation des diverses plateformes.

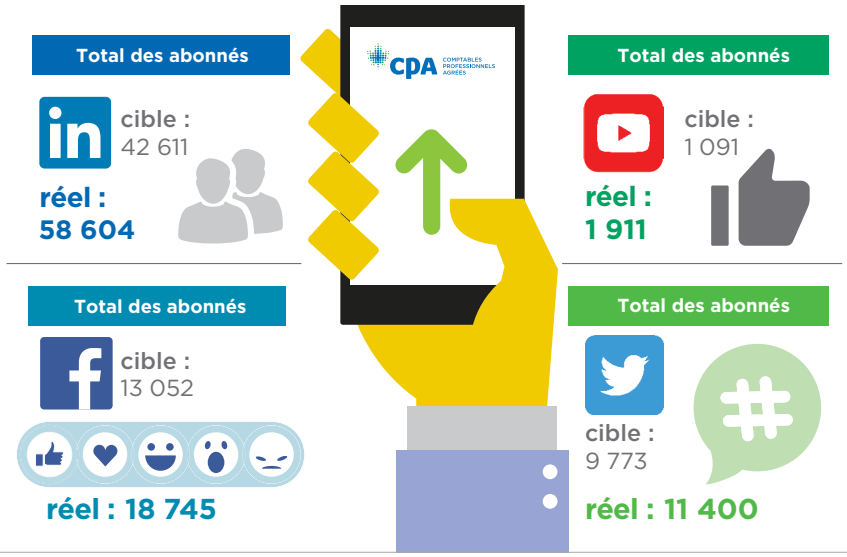

Confirmer la réputation de la profession

CPA Canada continue de faire l'objet d'une couverture médiatique favorable en lien avec les sujets qui nous importent; notre visibilité s'est accrue de 15 % au cours de l'exercice 2017-2018. C'est là le fruit d'actions proactives et stratégiques, conjuguées à un travail d'équipe exceptionnel dans les différents services.

Référence pour les grands organes de presse du pays, CPA Canada est souvent appelée à traiter d'une vaste gamme de sujets comme l'information financière, l'audit, le perfectionnement professionnel, la durabilité et les changements climatiques, les technologies, la littératie financière et la fiscalité.

À titre d'exemple, nous avons eu droit à une importante première vague de couverture médiatique quant aux modifications proposées à l'imposition des sociétés privées, le budget fédéral et les bulletins économiques trimestriels. CPA Canada a également été bien en vue dans les médias étrangers.

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité, CPA Canada, dans les studios de la chaîne BNN, où il était invité à parler de fiscalité et à répondre aux questions des téléspectateurs.

Photo reproduite avec l'aimable autorisation de BNN Bloomberg

Projet Héritage CPA

Pour souligner le 150e anniversaire de la Confédération canadienne, nous avons mis en ligne une compilation de récits inspirants sur des gens et des événements qui ont marqué la riche histoire de notre profession. On y trouve des portraits de comptables professionnels – y compris de femmes pionnières – qui se sont investis à fond pour bâtir la confiance du public. On y présente aussi une ligne du temps qui illustre à merveille comment les comptables ont contribué à façonner notre pays au fil du temps.

Perfectionnement professionnel et événements remporte un prix MarCom

Le guide *Perfectionnement professionnel et événements* de CPA Canada a raflé l'or dans la catégorie Bulletin électronique aux MarCom Awards, édition 2017. Ce concours international salue l'excellence des professionnels du marketing et de la communication. La campagne faisant la promotion du Congrès national UNIS 2017 a reçu, elle, une mention d'honneur dans la catégorie Communications stratégiques.

Bimensuel, le bulletin *Perfectionnement professionnel et événements* répertorie en un seul endroit des nouvelles au sujet de la profession et, plus particulièrement, tous les cours de perfectionnement professionnel, colloques, webinaires et autres événements à l'intention des membres.

Engagement dans la collectivité

Des employés donnent de leur temps

Le bénévolat concourt au dynamisme de la vie sociale. Aussi offrons-nous le fort populaire Programme de bénévolat des employés de CPA Canada, grâce auquel des employés soutiennent la cause de leur choix dans les quatre villes où nous sommes présents (Burnaby, Toronto, Ottawa et Montréal). Par ailleurs, à l'échelle de l'organisation, plus de 71 000 $ ont été recueillis auprès du personnel pour divers organismes caritatifs.

Ce programme de bénévolat s'avère précieux à plusieurs égards : il favorise l'acquisition de compétences, resserre les liens entre collègues et renforce la solidarité de proximité.

Des CPA fiers de se mobiliser

Les CPA canadiens servent leur collectivité de maintes façons, notamment comme bénévoles au sein des comités de CPA Canada. Leur dévouement, leur engagement et leur volonté de transmettre leur expertise nous sont indispensables. Plus de 700 membres font ainsi don de leur temps, de leur énergie et de leur savoir pour le bien de la profession, par le biais d'activités stratégiques comme participer à l'un de nos comités, groupes de travail ou groupes consultatifs (il y en a plus d'une centaine). Des bénévoles s'emploient aussi à soutenir notre travail et nos membres à l'étranger (sept sections y sont établies).

Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur les connaissances et les recommandations éclairées de nos membres bénévoles. C'est aussi un privilège pour nos employés de côtoyer des professionnels d'un tel calibre.

Des bénévoles de CPA Canada plantent des arbres à Mississauga (haut) et animent des activités pour les enfants lors de la journée sportive au centre Macaulay (bas).

SENSIBILISER ET AGIR

Au nom de la profession et de l'intérêt public

CPA Canada fait entendre la voix de la profession auprès du fédéral sur plusieurs questions d'intérêt public importantes. Elle fait bouger les choses en défendant les intérêts des citoyens canadiens et en cherchant à améliorer leur qualité de vie.

Les politiques publiques et l'idéal canadien d'une saine gestion

Plan de politiques publiques de CPA Canada

De bonnes politiques publiques améliorent la société et l'économie en traitant d'enjeux concernant tous les Canadiens. Au cours de l'exercice 2017-2018, CPA Canada a continué de contribuer à l'élaboration des politiques publiques en prenant part aux consultations avec Ottawa et en menant des études sur des enjeux d'actualité.

CPA Canada entend orienter les politiques publiques pour aider au développement économique et sociétal, dans le respect de l'idéal canadien d'une saine gestion, de façon à préserver la bonne santé de l'économie.

Les CPA bien en vue sur la colline du Parlement

CPA Canada a mis en valeur l'expertise des CPA sur un éventail de questions touchant les affaires et les politiques publiques. Pour ce faire, l'organisation a :

- dialogué avec des parlementaires et de hauts fonctionnaires clés;
- assuré, pour son analyse du budget fédéral, une vaste couverture médiatique (meilleur résultat en quatre ans avec 3,3 millions d'impressions médiatiques);
- présenté ses études sur l'économie et les politiques lors de tables rondes et de débats d'experts;
- collaboré avec ses principales parties prenantes du secteur public et d'autres associations et groupes de réflexion nationaux lors d'événements spéciaux comme ceux organisés par Canada 2020, l'Institut C.D. Howe, le Forum des politiques publiques et l'Institut de recherche en politiques publiques;

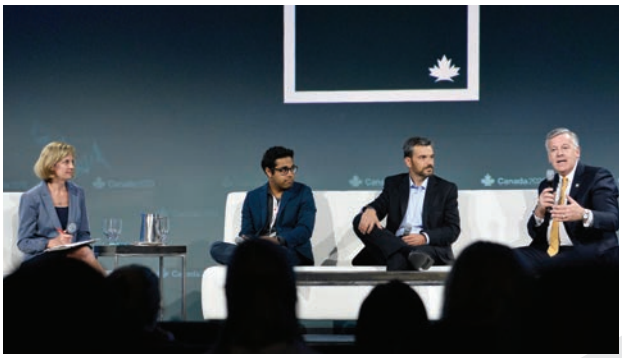

(En haut) : Francis Fong, économiste en chef de CPA Canada, prend part à une table ronde sur le travail précaire lors d'un événement organisé par *Options politiques*, magazine en ligne de l'Institut de recherche en politiques publiques.

(En bas) : Alain Côté, ancien président du Conseil d'administration de CPA Canada, prend part à une table ronde lors de la quatrième conférence annuelle Canada 2020.

- parrainé des activités à grande visibilité à Ottawa, dont le Programme de stage parlementaire, le gala La politique et l'écrit et la soirée Hill Times All Politics;
- invité deux ministres fédéraux influents à prononcer une allocution au Congrès national UNIS;
- traité dans les médias de questions fiscales, et notamment demandé un examen exhaustif du régime fiscal.

Apporter au gouvernement canadien des points de vue éclairés en fiscalité

Experte des questions fiscales qui touchent l'économie et le public, principale source de formation en fiscalité au pays, CPA Canada fait autorité dans le domaine. Ses démarches, ses indications et ses prises de position s'appuient sur les savoirs d'une centaine de bénévoles, membres de divers comités.

Les propositions du gouvernement fédéral visant l'imposition des sociétés privées ont constitué l'une des priorités de l'exercice 2017-2018. Guidée par l'intérêt du public, CPA Canada a collaboré avec le gouvernement et tenu ses membres informés tout au long du processus de consultation. Elle a fait part de son point de vue et de ses préoccupations au ministre des Finances et au Cabinet du premier ministre, et a soumis un mémoire. De plus, le Comité mixte sur la fiscalité de l'Association du Barreau canadien et de CPA Canada a présenté trois mémoires distincts traitant de la complexité technique des propositions.

Dans le budget de 2018, le gouvernement a proposé une nouvelle approche à l'égard du revenu passif tiré d'une société privée. CPA Canada juge cette approche beaucoup plus simple que les propositions initiales et félicite le gouvernement d'avoir été à l'écoute des Canadiens.

De plus, le Comité sénatorial permanent des finances nationales a fait écho, dans son rapport sur ces propositions, à la recommandation de CPA Canada de réaliser un examen de l'ensemble du régime fiscal canadien. L'organisation demeure convaincue que l'apport de modifications ponctuelles et graduelles ne constitue pas une solution durable, mais entraîne plutôt un surcroît de complexité, un manque d'efficience et des effets pervers.

Journée du budget 2018

Lorsque le budget fédéral a été déposé en février 2018, CPA Canada a joui d'une forte présence dans les médias. Sa priorité : mettre l'accent sur les mesures fiscales et réitérer son appel en faveur d'un examen exhaustif du régime fiscal. Ses commentaires ont porté notamment sur :

- la nouvelle approche du gouvernement à l'égard du revenu passif tiré d'une société privée;
- la nécessité de revoir en profondeur le régime fiscal canadien;
- une analyse (entreprise par le ministère des Finances du Canada) de la réforme fiscale fédérale américaine pour en évaluer les répercussions possibles au Canada;
- les questions relatives à l'échéancier du retour à l'équilibre budgétaire;
- des investissements supplémentaires du gouvernement du Canada visant à contrer l'évasion fiscale.

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité, à CPA Canada et Bill Morneau, ministre fédéral des Finances, le jour de la présentation du budget à Ottawa.

Des membres de l'équipe de CPA Canada se préparent à la présentation du budget à Ottawa.

Les commentaires de CPA Canada ont été relayés dans plus de 70 articles parus dans les médias, notamment le *Globe and Mail*, le *National Post*, le *Toronto Star*, La Presse Canadienne et la chaîne de nouvelles CTV News. Cette année, la stratégie des médias sociaux était axée sur un contenu facile à transmettre à point nommé. La diversité des véhicules – animations, photos, infographies et vidéos – s'est avérée fort efficace.

Les défis de l'inégalité des revenus et du travail précaire au Canada

Au cours de l'exercice 2017-2018, l'économiste en chef de CPA Canada, Francis Fong, a signé deux rapports dignes de mention. Le premier rapport vise notamment à susciter des discussions approfondies sur l'inégalité des revenus, en donnant une image plus précise des régions où vivent les Canadiens les plus touchés (à savoir les quatre plus grandes villes du pays). L'étude a suscité l'intérêt des médias et d'autres organisations nationales du monde des affaires.

Le second rapport examine la difficulté posée par la définition du travail précaire et analyse les raisons pour lesquelles l'enjeu est aussi complexe au Canada. Révélant dans quels secteurs et groupes démographiques la précarité semble s'accentuer le plus rapidement, l'étude a trouvé un écho auprès du gouvernement fédéral et des médias. Elle a aussi été présentée à des organismes de réflexion sur les politiques publiques.

Source : *Inégalité des revenus au Canada : Le facteur urbain*, Francis Fong, économiste en chef, CPA Canada.

Lutter contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes

CPA Canada participe activement au Régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Dernièrement, elle a transmis au ministère des Finances ses commentaires sur la façon de lutter contre ces fléaux.

Déterminée à jouer un rôle de premier plan dans cette lutte, elle a recommandé que le pays consulte les principales parties prenantes, dont les autorités de réglementation des secteurs public et privé, et élabore avec elles un plan stratégique axé sur les risques.

Un tel plan permettra de protéger la réputation du pays et l'intégrité de son système financier, de revoir les rôles et les responsabilités des principales parties prenantes et de cerner les activités les plus urgentes, utiles et efficaces, dont :

- l'amélioration de la transparence de la propriété d'actifs canadiens pour faciliter le contrôle diligent;
- la mise en œuvre de protections adéquates contre les représailles afin d'encourager les particuliers et les organisations à dénoncer les fautes déontologiques;
- la comparaison des activités du Canada à celles de pays où les infractions criminelles liées au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes font l'objet de poursuites vigoureuses.

CPA Canada tient à agir devant ces enjeux importants qui touchent tous les Canadiens. Nous sommes conscients que ces menaces, comme d'autres activités illégales et contraires à l'éthique, peuvent nuire à la réputation du Canada, à son économie et à la société.

Gouvernance et déontologie : leadership intellectuel, perfectionnement professionnel et meilleures pratiques

Professionnels de confiance, conseillers d'affaires stratégiques, les CPA agissent avec intégrité. CPA Canada aide ses membres à préserver cette réputation en leur proposant activités, cours et publications sur la gouvernance et la déontologie.

Siéger à un conseil d'administration : comment se préparer

Des tables rondes destinées aux CPA en milieu de carrière qui souhaitent devenir membre d'un conseil d'administration ont été présentées dans sept villes canadiennes par CPA Canada, en collaboration avec les organisations provinciales de CPA et Women Get on Board. On y a transmis des renseignements précieux et formulé des recommandations utiles.

Surveillance exercée par le conseil sur la collaboration entre OSBL : Questions que les administrateurs devraient poser

CPA Canada a publié un guide pratique pour les administrateurs qui supervisent des projets de collaboration et veulent faire progresser la mission de leur organisme, à l'aide de décisions fondées sur les valeurs.

Série de cours en ligne sur l'éthique

À notre époque où la transparence doit primer, l'éthique est essentielle. C'est elle qui permet au CPA de soutenir l'idéal canadien d'une saine gestion, où comportement intègre et résultat net ne s'opposent pas. C'est pourquoi CPA Canada a lancé au cours de l'exercice 2017-2018 une nouvelle série d'activités de perfectionnement professionnel en éthique accessibles en tout temps pour le chef des finances, l'auditeur et le consultant.

Formations accessibles en littératie financière : une assise solide pour l'avenir du Canada

La littératie financière joue un rôle déterminant sur la santé économique des particuliers, des collectivités, des entreprises et du pays. Le programme de littératie financière de CPA Canada, primé sur la scène internationale, continue de proposer aux Canadiens des ressources utiles et des ateliers gratuits, destinés à divers publics :

- adultes;
- aînés;
- néo-Canadiens;
- élèves des niveaux élémentaire et secondaire;
- étudiants de niveau postsecondaire;
- petites et moyennes entreprises;
- entrepreneurs;
- collectivités éloignées dans l'Arctique (NOUVEAUTÉ!);
- organismes sans but lucratif.

Grâce à ce programme, CPA Canada aide les gens à acquérir les connaissances voulues pour prendre des décisions financières éclairées et, partant, à mieux gérer leur argent. Elle applique ainsi ses valeurs liées à l'idéal canadien d'une saine gestion : croissance durable, compassion et développement sociétal.

Lisa van de Geyn, auteure, avec un exemplaire de son guide *Babie$: The Real Story of How Much They Cost,* publié par CPA Canada.

Ci-dessous, Vivian Leung, directrice de projets principale, Fiscalité, à CPA Canada lors du lancement de l'ouvrage à Vancouver.

Littératie financière : faits saillants

- Publication du livre *Babie$: The Real Story of How Much They Cost*
- Prix d'excellence en matière de promotion de la littératie financière (EIFLE)
- Création de partenariats importants (collectivités, monde des affaires, gouvernement)
- Cinq nouveaux ateliers, dont certains pour étudiants et néo-Canadiens
- Prix Initiative de leadership intellectuel de l'année remis par deux périodiques du R.-U.
- Présentation de 1 900 ateliers à 50 000 Canadiens
- Programmes étendus en Arctique, à la Barbade et en Colombie-Britannique

Programme de mentorat Martin / CPA Canada pour les élèves autochtones du secondaire

Occasions de mentorat pour les jeunes

CPA Canada accorde une très grande importance au dialogue avec les communautés autochtones du pays. Elle est fière de collaborer avec l'Initiative de la Famille Martin pour offrir à des élèves du secondaire autochtones un programme de mentorat spécialisé qui les jumelle avec des comptables professionnels.

Le programme vise à relever le taux de diplomation au secondaire, à inciter les élèves à faire des études postsecondaires et à les aider à faire carrière en comptabilité ou en affaires. Offert dans 27 écoles de 7 provinces, il met l'accent sur une inclusivité respectueuse des cultures autochtones. Au cours de l'exercice 2017-2018, CPA Canada a bénéficié du concours de nouvelles équipes de mentorat du Bureau du vérificateur général du Canada et du Bureau du contrôleur général, et a établi un projet pilote avec CPA British Columbia.

Nouvelles possibilités de carrière

CPA Canada a conclu un protocole d'entente avec AFOA Canada pour accroître le nombre d'Autochtones faisant carrière en comptabilité et en affaires, et soutenir le renforcement des compétences et l'autodétermination financière des communautés autochtones.

Le protocole d'entente vise l'arrimage du programme menant au titre de gestionnaire financier autochtone accrédité (GFAA) d'AFOA Canada et du programme de Certification avancée en comptabilité et finance (CACF) de CPA Canada. Ce travail devrait déboucher sur de nouvelles occasions de collaboration et d'avancement professionnel, et donner lieu à des équivalences de crédits dans les deux programmes. En outre, CPA Canada a entrepris un projet conjoint avec AFOA, financé par Emploi et Développement social Canada (EDSC), qui comprend des formules de mentorat et vise l'harmonisation accrue des deux programmes.

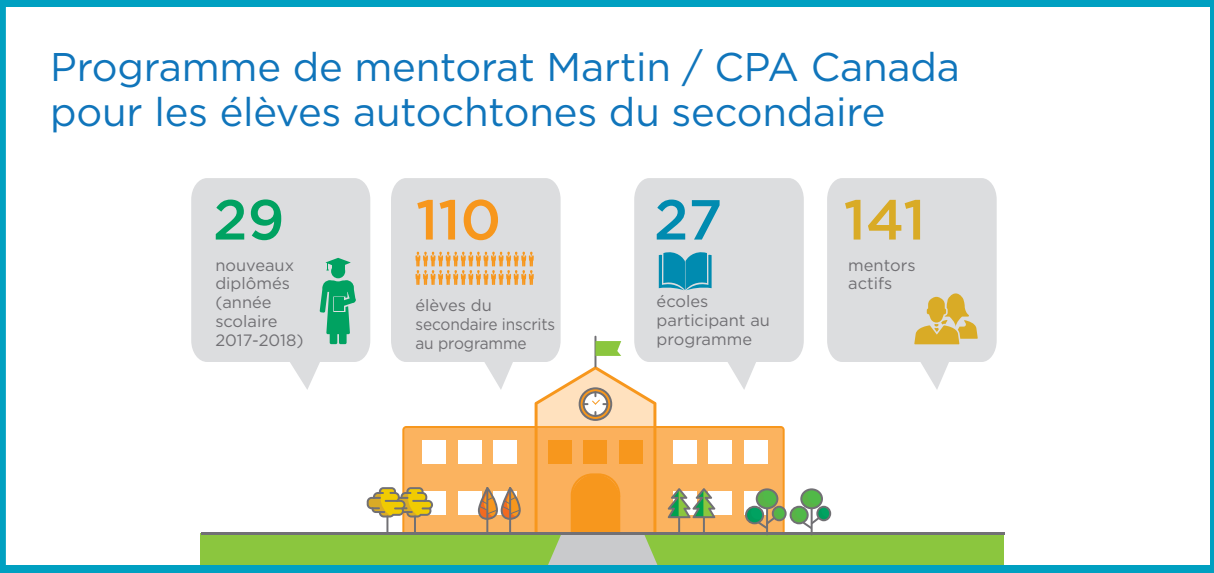

RAYONNER ET SE MODERNISER

Innovation et renforcement des compétences au Canada et dans le monde

Par ses activités, CPA Canada favorise la **croissance** inclusive, l'adaptation de main de maître aux tendances nouvelles et l'innovation, au pays et à l'étranger. En examinant les nouvelles technologies et en renforçant les compétences par de nouveaux accords et partenariats avec d'autres organisations comptables, elle exerce son influence pour le bien commun.

Pour une profession d'envergure mondiale, dynamique et fière

CPA Canada établit des alliances stratégiques pour contribuer à l'essor de la profession à l'échelle internationale. Elle accroît aussi la présence et l'influence des CPA canadiens à l'étranger en offrant des programmes et des services, en tissant des liens avec les grandes organisations comptables et en menant des initiatives de renforcement des compétences.

De concert avec les organisations professionnelles comptables et les organismes de réglementation locaux, ainsi qu'avec les sections étrangères de CPA Canada, nous continuons d'organiser, dans les Caraïbes et en Asie, une vaste gamme d'activités comme des congrès, des programmes et des événements visant à valoriser le leadership intellectuel, à renforcer les compétences, à encourager le bénévolat et à faire connaître la profession.

À l'échelle internationale, l'organisation a participé à des projets d'intérêt pour la profession, comme le renforcement des compétences, avec la Fédération Internationale des Experts-Comptables Francophones (FIDEF), la Confederation of Asian and Pacific Accountants, et l'Institute of Chartered Accountants of the Caribbean.

Dans la même optique, elle a accueilli diverses délégations d'organisations comptables internationales dans ses bureaux afin de maintenir l'ouverture des canaux de communication et de collaboration. Au cours du dernier exercice, elle a notamment prêté main-forte à la Corée du Sud et à la Chine.

(En haut) : Nancy Foran, vice-présidente aux Affaires internationales, lors du Colloque sur le secteur public 2018, présenté par l'Institute of Chartered Accountants of Barbados et CPA Canada. Cette année, le Colloque a porté sur les possibilités et les défis liés aux réformes de la gestion financière dans le secteur public à la Barbade.

(En bas) : Joy Thomas, présidente et chef de la direction, accueille des représentants du Guangdong Institute of Certified Public Accountants, de la Chine.

Attirer des étudiants de l'extérieur du Canada

CPA Canada est en voie d'atteindre son objectif d'une hausse des inscriptions d'étudiants dans les régions stratégiques.

Elle fait des progrès pour que chaque étudiant de Chine ait accès au programme CPA canadien; elle collabore avec des universités chinoises de renom qui offrent des programmes internationaux de comptabilité en anglais. Elle travaille avec 12 universités partenaires, auxquelles une autre devrait s'ajouter cet automne. Pour joindre ceux qui travaillent en entreprise, elle offre désormais ce programme en dehors du partenariat avec les universités.

Dans la région des Caraïbes, les inscriptions aux cours préparatoires ont connu une hausse de 32 %, et celles au Programme de formation professionnelle des CPA, de 22 %. Le réseau universitaire de l'organisation comprend trois campus de l'Université des Indes occidentales, ainsi qu'une plateforme de cours en ligne. Nous travaillons actuellement à élargir notre réseau à d'autres universités de la région. Au cours de l'exercice 2017-2018, des candidats des Caraïbes ont réussi l'Examen final commun – une première.

En diffusant ses programmes en Chine et dans les Caraïbes, CPA Canada démontre son engagement dans ces régions et y favorise le développement et la croissance – tous deux cruciaux – de la profession comptable. En donnant accès à un programme de formation reconnu mondialement comme le sien, elle fournit aux nouvelles organisations professionnelles comptables un soutien précieux.

CPA Canada offre aussi son aide et sa collaboration en proposant ses publications ainsi que ses produits et services de perfectionnement professionnel aux membres à l'étranger, et à l'ensemble du milieu des affaires.

Essor des sections hors Canada

CPA Canada a bâti à l'étranger un réseau de membres qui regroupe plus de 12 000 détenteurs du titre canadien de CPA. Elle le développe en établissant une section dans chaque territoire comptant au moins 100 CPA en règle. Dynamiques, les sections étrangères de CPA Canada soutiennent activement la profession et le titre canadien de CPA à l'étranger. CPA Canada épaule actuellement les membres à l'étranger grâce à des sections à Hong Kong, à Shanghaï, à Beijing et à Guangzhou, ainsi qu'aux sections des Caraïbes, c'est-à-dire à la Barbade et aux îles Caïmans et, depuis peu, à Trinité-et-Tobago. CPA Canada a également soutenu les membres des États-Unis en collaborant avec l'Association of Chartered Accountants in the United States.

L'exercice 2017-2018 a été très fécond pour les sections hors Canada : 27 activités de perfectionnement professionnel ainsi que 19 activités sociales et de réseautage y ont eu lieu. Par ailleurs le titre de FCPA a été accordé pour la première fois à l'extérieur du Canada – à Mme Allison Peart, d'EY Jamaica.

Lors de la cérémonie inaugurale de remise des permis tenue à la Barbade, CPA Canada célèbre la réussite, à l'Examen final commun, des quatre premiers étudiants des Caraïbes (de gauche à droite) : Russell Pooler, Cherise Forde, Nikita Bayne et Romono Small.

Dialogues et collaboration à l'échelle internationale

La mondialisation remodèle le fonctionnement des organisations comptables, dont celui de CPA Canada. Dans un monde toujours plus interrelié, de nouveaux inducteurs de changement façonnent le milieu des affaires, et les organisations comptables internationales doivent adopter une vision planétaire et élargir leur influence.

Soucieuse de maintenir sa position respectée sur la scène mondiale, CPA Canada veut aussi étendre son influence au cœur des dialogues internationaux. Elle travaille donc avec des associations et des comités internationaux pour privilégier une approche intégrée des questions fondamentales qui touchent la profession.

International Federation of Accountants (IFAC) : Par sa collaboration avec l'IFAC, CPA Canada fait entendre la voix de la profession canadienne dans le monde, contribuant au développement d'économies fortes et valorisant des normes professionnelles de qualité. Deux de nos CPA siègent au conseil de l'IFAC : Joy Thomas, présidente et chef de la direction de CPA Canada, et Carol Bellringer, vérificatrice générale de la Colombie-Britannique. CPA Canada est aussi fière d'aider le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB), le Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB) et le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) dans leurs activités. Et des CPA canadiens siègent à divers comités de l'IFAC (cabinets comptables de petite et moyenne taille, développement des organisations professionnelles comptables et professionnels comptables en entreprise).

Global Accounting Alliance (GAA) : Membre de la GAA, dirigée par Joy Thomas, CPA Canada est l'une des 10 grandes organisations comptables nationales qui travaillent avec les régulateurs nationaux, les gouvernements et des organisations internationales à valoriser la prestation de services comptables de qualité, la communication d'informations et la collaboration dans de grands dossiers. Très bien représentée à la GAA, CPA Canada peut se préparer aux possibilités et aux enjeux qui se présentent à la profession mondiale.

Reconnaissance des titres étrangers : simplifier l'approche canadienne

Changements démographiques au pays

L'approche choisie par le Canada et par la profession à l'égard de l'immigration s'inscrit dans un contexte plus vaste touchant la main-d'œuvre, les compétences, l'économie et l'avenir du milieu des affaires. Pour que les professionnels formés à l'étranger qui s'installent ici puissent réaliser leur potentiel, des passerelles doivent être en place pour favoriser un système transparent et équitable de reconnaissance des titres étrangers.

Dans différents secteurs, dont le nôtre, le Canada se tourne de plus en plus vers des professionnels formés à l'étranger pour répondre à la demande. Aussi CPA Canada élabore-t-elle des stratégies pour tenir compte des effets de la situation démographique sur la profession.

De nombreux membres canadiens prendront leur retraite dans les prochaines années, et il semble improbable que les programmes nationaux suffisent pour combler ces départs. Parmi les membres non retraités, seulement 34 % ont moins de 40 ans, et de nombreux professionnels prendront leur retraite dans les 10 à 15 prochaines années. L'immigration est un élément essentiel pour répondre à la demande.

Mobilité de la main-d'œuvre : des actions concrètes

CPA Canada participe activement au Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger, en cherchant à favoriser le dialogue entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les organisations comptables nationales et provinciales. Le cadre vise une évaluation rapide, équitable et transparente des titres de compétence étrangers et tient compte des commentaires de fournisseurs de formation, d'organismes d'aide aux immigrants et d'employeurs pour aider les comptables formés à l'étranger qui souhaitent obtenir des titres canadiens et faire profiter l'économie de leurs compétences.

En s'ouvrant sur le monde, les organisations canadiennes peuvent trouver de nouvelles sources de prospérité. Aplanir la voie d'accès aux comptables formés ailleurs est l'une des stratégies les plus tangibles pour changer la donne dès aujourd'hui tout en se préparant pour les défis et les possibilités de demain.

Par l'intermédiaire de la Commission d'évaluation des diplômes étrangers, au nom de la profession, CPA Canada a signé les ententes suivantes au cours du dernier exercice :

- protocole d'entente avec l'Institute of Chartered Accountants of Pakistan;
- accord de reconnaissance mutuelle entre le Canada, les États-Unis et le Mexique;
- nouvel accord de réciprocité avec l'Institute of Chartered Accountants of Scotland, Chartered Accountants Ireland, le South African Institute of Chartered Accountants et Chartered Accountants of Australia and New Zealand.

Passerelles pour les comptables formés à l'étranger

Les comptables formés à l'étranger peuvent aussi bénéficier du programme de Certification avancée en comptabilité et finance (CACF) de CPA Canada.

La CACF, programme intermédiaire, comble une lacune sur le marché : une certification canadienne obtenue après 8 à 12 mois d'études à temps partiel et constituant un atout pour décrocher un premier poste en comptabilité au Canada.

Par exemple, pour soutenir la stratégie gouvernementale en matière d'immigration, CPA Canada a récemment lancé, avec le Philippines Institute of Certified Public Accountants, la CACF aux Philippines. On offre donc aux comptables de là-bas qui souhaitent déménager au Canada du soutien préalable à cette transition.

Pour réussir au Canada, les comptables formés à l'étranger doivent aussi comprendre la culture comptable de leur nouveau pays. Le *Guide sur la culture comptable*, un cours d'autoformation, est une ressource importante à cet égard. Élaboré avec l'aide de dizaines d'employeurs et de comptables formés à l'étranger, il permet de réduire les préjugés culturels et les obstacles pour les nouveaux arrivants. Il explique comment traiter différentes situations au travail et présente les attentes des employeurs canadiens.

Représentants présents lors de la signature du renouvellement de l'Accord de reconnaissance mutuelle tripartite entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Technologies émergentes et adaptation au changement : leadership intellectuel, perfectionnement professionnel et meilleures pratiques

Une excellente compréhension des nouvelles technologies et autres éléments de rupture est cruciale pour la profession. CPA Canada publie des rapports et des indications et organise des activités pour aider les dirigeants d'entreprise à bien gérer le changement et à s'adapter à un contexte en pleine transformation.

La chaîne de blocs et les changements climatiques

CPA Canada a organisé, avec l'Environmental Finance Advisory Committee de l'Université de Toronto, un débat d'experts sur la chaîne de blocs comme solution de gestion des opérations sur les marchés du carbone. Membres et parties prenantes ont discuté de tendances et de questions émergentes dans le monde des affaires, et ont traité des nouvelles technologies et de la durabilité comme autant de priorités stratégiques.

La technologie de la chaîne de blocs et son incidence potentielle sur la profession d'auditeur et de certificateur

Les recherches de pointe menées par CPA Canada dans ce domaine aident les membres auditeurs et certificateurs à comprendre l'incidence des chaînes de blocs sur les processus et la stratégie. La publication traite des possibilités et des défis liés à cette technologie pour l'audit des états financiers, et du rôle futur des CPA dans ce contexte.

L'information d'entreprise à l'ère numérique

CPA Canada a invité, en octobre 2017, un panel d'experts à échanger sur les changements issus de la révolution numérique dans l'information d'entreprise et sur les nouvelles technologies, notamment l'eXtensible Business Reporting Language (XBRL), dont les entreprises disposent pour s'adapter.

Lignes directrices sur la comptabilité de gestion

CPA Canada a mis à jour les *Lignes directrices sur la comptabilité de gestion*, qui comprennent des observations stratégiques et des indications sur les activités, les risques, la performance financière et le leadership. Elle a également établi le Comité d'examen de la comptabilité de gestion stratégique afin de soutenir l'enrichissement continu et la tenue à jour de ces lignes directrices.

Inducteurs de changement : prendre l'avenir en main

Le rapport sur les inducteurs de changement couvre un horizon allant jusqu'en 2030 et cerne les forces qui façonnent l'avenir des milieux d'affaires canadien et mondial. Il vise à renseigner les CPA et d'autres dirigeants du milieu des affaires, du secteur des organismes sans but lucratif et du secteur public sur les tendances économiques, environnementales, technologiques, sociétales et géopolitiques mondiales.

Symposium sur l'avenir de l'audit

En novembre 2017, en partenariat avec l'Institute of Chartered Accountants of Scotland, CPA Canada a accueilli 75 professionnels de la comptabilité chevronnés pour discuter de l'avenir de l'audit, en mettant l'accent sur trois grands sujets : le rôle de la profession en ce qui a trait aux indicateurs clés de performance, l'analyse de données en audit et les compétences dont devra disposer l'auditeur de demain.

S'INVESTIR ET PROGRESSER

Leader de la saine gestion et de la pérennité de la profession

CPA Canada **s'investit** dans des stratégies appuyant la durabilité à long terme de la profession. Fière de promouvoir les meilleures pratiques et la résilience face au changement, elle offre des activités de formation et de perfectionnement novatrices, contribue à l'évolution de l'audit et de la présentation de l'information financière et favorise le développement durable ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.

Les bonnes compétences pour la prochaine génération de dirigeants d'entreprise

Le cadre de compétences de CPA Canada décrit les connaissances, les compétences et les niveaux de maîtrise des CPA qui exercent dans un cabinet, une entreprise, la fonction publique ou d'autres secteurs. L'objectif est de doter les membres d'assises et de valeurs solides pour les mettre sur la voie du succès.

Au cours de l'exercice, CPA Canada a poursuivi le développement de ce cadre pour faire en sorte que les CPA possèdent les compétences nécessaires dans l'avenir. Elle travaille à l'intégration des conclusions tirées des discussions, des entrevues et d'un sondage auprès de 3 698 répondants aux activités d'apprentissage et de perfectionnement professionnels, notamment aux produits de formation préagrément.

Le cadre tiendra compte des nouveaux besoins des entreprises et des nouveaux défis des CPA dans un contexte mondial dont la complexité ne cesse de croître. Il mettra l'accent sur l'analyse de données et les nouvelles technologies, la déontologie, les pratiques exemplaires ainsi que les compétences fondamentales touchant l'adaptabilité, le leadership et la prospective stratégique.

Une formation de première qualité, élément clé de la réussite

Collaboration avec les organisations provinciales

CPA Canada est responsable de l'élaboration du Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA. Pour répondre à la demande et favoriser l'accès à la profession par cette voie, elle tient à jour une série de 14 cours de base, les cours préparatoires des CPA.

Le PFP et les cours préparatoires sont le résultat d'un partenariat important entre CPA Canada et les organisations provinciales et régionales de CPA, lequel vise l'uniformisation et la qualité des programmes. Au cours de l'exercice, 5 776 nouveaux étudiants se sont inscrits au PFP, et 2 772, aux cours préparatoires. En septembre 2017, 7 222 étudiants se sont présentés à l'Examen final commun (EFC).

CPA Canada a conclu avec les organisations de CPA une entente qui définit les responsabilités des parties quant à l'élaboration et à la prestation des volets formation et évaluation du PFP et des cours préparatoires des CPA, et à l'élaboration et l'organisation de l'EFC.

Aider les CPA à conserver une longueur d'avance

Le programme de formation préagrément est crucial pour la pérennité de la profession. Adapté aux besoins des employeurs et du marché du travail, il tient compte des nouvelles tendances et technologies.

Pour que la formation cadre avec les besoins des employeurs, de la société et de l'économie, et pour maintenir sa position de chef de file de la formation en affaires et en comptabilité, CPA Canada améliore les modes de diffusion, renforce le contrôle de qualité et simplifie le processus d'examen.

Des informations tirées de l'entrepôt de données de CPA Canada permettent d'obtenir des précisions grâce auxquelles le personnel de la Formation et les partenaires chargés des examens sont mieux outillés pour la communication de l'information et l'attribution des notes. Plus l'organisation en sait sur la performance des étudiants, plus elle peut améliorer et enrichir le programme de formation.

Réseautage, apprentissage et croissance : des possibilités novatrices

CPA Canada est fière d'offrir aux membres et aux autres professionnels du milieu des affaires des occasions d'apprentissage et de perfectionnement professionnels (APP) pertinentes et de grande qualité à partir d'un guichet unique convivial.

Les diverses possibilités – cours en ligne ou en salle, conférences, etc. – permettent aux CPA de parfaire leurs connaissances tout en satisfaisant aux exigences annuelles de perfectionnement professionnel continu.

Pour enrichir les occasions d'APP qu'elle offre, CPA Canada propose un large éventail de cours, de programmes de certificat, de publications et de conférences, ainsi qu'une gamme de formations en ligne étoffée.

Formations en ligne

Au cours de l'exercice, CPA Canada a ajouté des occasions de perfectionnement souples. Elle en offre maintenant plus de 150 : cours en ligne, classes virtuelles, webinaires sur demande et séries de balados.

Cours fondamental d'impôt

CPA Canada a continué d'affiner la rigueur théorique et technique du Cours fondamental d'impôt. Axé sur des sujets marquants pour les fiscalistes et considéré comme l'une des formations les plus approfondies en son genre au Canada, ce programme de trois ans s'enrichit de volets renforcés sur la déontologie et la technologie qui le rendent encore plus pertinent. Durant l'exercice 2017-2018, 598 étudiants ont réussi ce cours.

Programme de formation axé sur le secteur des OSBL

Lancé l'automne dernier, le Programme de formation axé sur le secteur des OSBL permet aux CPA, aux dirigeants et aux administrateurs de ce secteur d'acquérir des compétences techniques, financières et opérationnelles indispensables.

Programme de formation axé sur le secteur public

Le Programme de formation axé sur le secteur public permet aux CPA de ce secteur d'approfondir leurs connaissances en comptabilité, en gestion financière, en information financière, en gouvernance et en prise de décisions.

Formation en optimisation du bénéfice et de la performance

La Formation en optimisation du bénéfice et de la performance est conçue pour les dirigeants qui veulent améliorer les résultats de leur organisation, assurer la concordance des stratégies et mieux gérer les risques.

Guide des missions professionnelles

Union du *Guide du praticien canadien* et du *Manuel d'expertise comptable* élaborés par les organisations d'origine, le *Guide des missions professionnelles* (GMP) a été publié en septembre 2017 pour aider les membres à planifier leurs missions de certification d'états financiers.

Conférences professionnelles

Durant l'exercice, CPA Canada a organisé et coparrainé des activités importantes pour les professionnels des affaires et de la comptabilité. Les sujets abordés et les spécialisations proposées reflètent la diversité des activités professionnelles des CPA :

- le Congrès national UNIS;
- le Colloque pour le secteur pétrogazier;
- le Symposium sur les impôts indirects;
- le Colloque pour les comités d'audit;
- le Colloque sur le secteur public;
- le Forum pour les dirigeants d'OSBL.

CPA Canada a aussi offert son soutien aux activités suivantes :

- le Forum national sur les outils technologiques;
- le Women's Global Leadership Summit de l'AICPA;
- le colloque ENGAGE de l'AICPA;
- le Colloque canadien sur l'audit, la gouvernance et la sécurité en matière de TI;
- le Colloque sur les IFRS : Amériques.

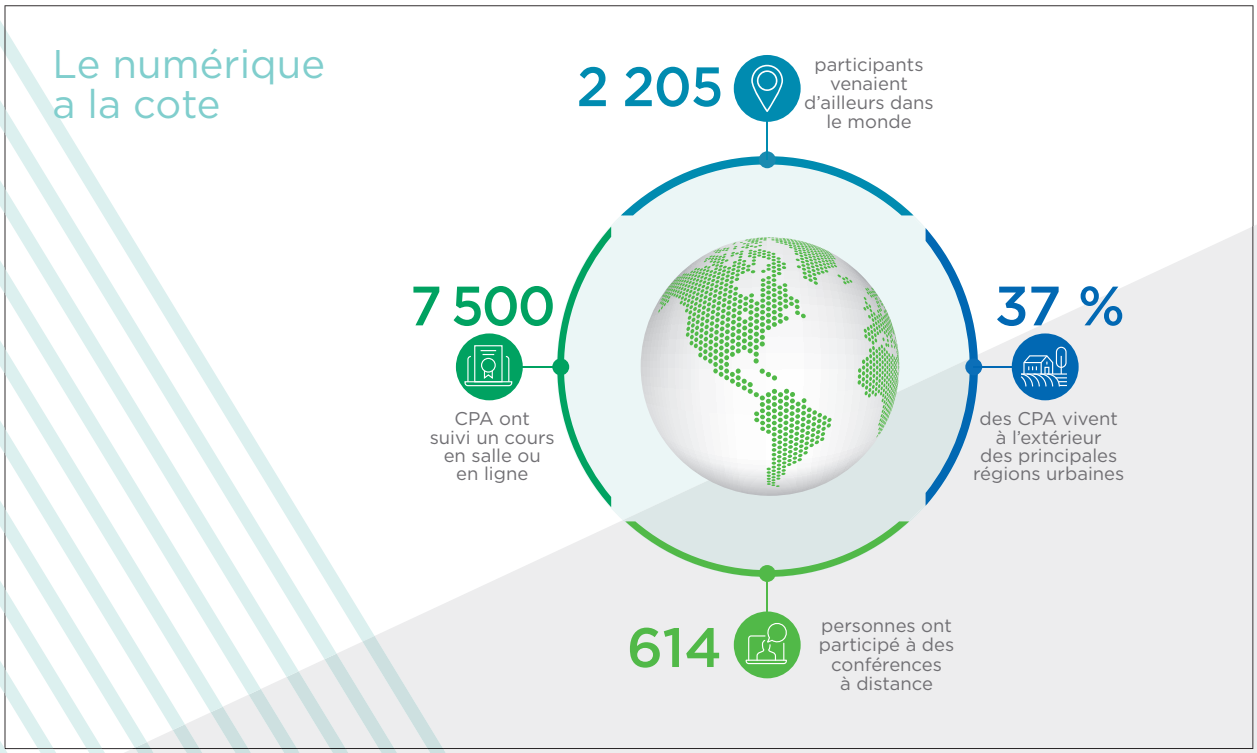

Congrès national UNIS 2017

Organisé par CPA Canada et CPA Ontario, le Congrès national UNIS, une activité de perfectionnement professionnel par excellence des CPA, a connu un succès retentissant. Autour du thème « La durabilité grâce à la résilience », on y proposait quatre volets : comptabilité de gestion et finance; leadership; fiscalité; information financière et comptabilité générale.

Plus de 1 500 participants provenant du Canada, des États-Unis et d'autres pays y ont assisté.

Tenu en septembre 2017 à Ottawa, un cadre parfait en ce 150e anniversaire de la Confédération, le Congrès a commencé par un message vidéo du premier ministre du Canada, Justin Trudeau. Bill Morneau, ministre des Finances, ainsi que Navdeep Bains, FCPA, FCMA, et ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, ont prononcé une allocution.

Non-conformité aux textes légaux et réglementaires : évaluation des règles de l'IESBA

Au cours de l'exercice précédent, la profession canadienne a entrepris l'examen d'une norme ajoutée par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) au *Code de déontologie des professionnels comptables* (le Code de l'IESBA). Cette norme établit un cadre de référence visant à aider les professionnels comptables à répondre aux cas identifiés ou suspectés de non-conformité aux textes légaux et réglementaires, y compris à déterminer la pertinence de signaler ces cas à une autorité compétente.

Au Canada, les règles de déontologie provinciales doivent être tout aussi rigoureuses que le Code de l'IESBA, sauf raison d'ordre légal ou réglementaire ou d'intérêt public. Le Comité sur la confiance du public de la profession canadienne de CPA examine les modifications apportées au Code de l'IESBA pour les cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires à la lumière des normes de déontologie existantes de la profession, des lois, des règlements et de l'intérêt public au Canada.

En outre, pour favoriser la reddition de comptes et protéger les parties prenantes contre d'éventuels dommages, CPA Canada a publié le bulletin *Alerte audit et certification* sur la Norme canadienne d'audit (NCA) 250, *Prise en compte des textes légaux et réglementaires dans un audit d'états financiers*, mise à jour en fonction des orientations révisées de l'IESBA. Ce bulletin présentait des renseignements essentiels pour les auditeurs, dont les nouvelles attentes quant aux procédures d'audit et les modifications corrélatives des NCA.

Garantir l'indépendance de la normalisation

CPA Canada et la Fondation IFRS ont organisé le Colloque sur les IFRS 2017 : Amériques. (À gauche) : Hans Hoogervorst (président, IASB), Joy Thomas (présidente et chef de la direction, CPA Canada), Linda Mezon (présidente, CNC) et Stephenie Fox (vice-présidente, Normalisation, CPA Canada). (À droite) : Hans Hoogervorst (président, IASB), Linda Mezon (présidente, CNC) et Russel Golden (président, FASB) ont pris part à un débat d'experts lors du Colloque.

CPA Canada mobilise des fonds, des effectifs et diverses ressources complémentaires pour épauler les conseils de normalisation indépendants, forts d'un réseau qui réunit plus de 250 bénévoles.

C'est en effet de la rigueur des normes de comptabilité et d'audit que dépend le dynamisme de l'économie, des marchés financiers et de la chaîne logistique de communication de l'information financière. Gage d'équité, d'impartialité et de transparence, le référentiel normatif sert de dénominateur commun incontournable, qui permet aux Canadiens d'évaluer les entités et la crédibilité de leurs résultats.

De grands chantiers sur l'information financière et la certification suivent leur cours, grâce aux travaux du Conseil des normes comptables (CNC), du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC).

Nous élaborons des indications pertinentes pour aider à la mise en œuvre des normes, et soutenons des activités visant l'amélioration des mesures conformes ou non conformes aux PCGR et des obligations de déclaration. Au Canada comme à l'étranger, notre appui à la normalisation demeure manifeste.

La collaboration de CPA Canada avec la Fondation IFRS pour accueillir le Colloque sur les IFRS 2017 : Amériques à Toronto illustre bien l'appui de l'organisation dans un contexte mondial. Le Colloque a réuni le temps d'un débat les présidents des conseils international, américain et canadien des normes comptables.

Favoriser la qualité et la valeur de l'audit

Afin d'entretenir la confiance et de favoriser la stabilité économique, CPA Canada propose diverses ressources et observations qui rehaussent la qualité et la valeur de l'audit. Pour apporter un leadership intellectuel qui préconise les pratiques exemplaires et en facilite l'adoption, elle collabore avec le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC), les organisations provinciales et territoriales de CPA, les cabinets comptables nationaux et d'autres organisations. Parmi les outils d'orientation et de soutien offerts pendant l'exercice, citons :

- un guide sur les incidences de la nouvelle norme sur les missions d'examen, NCME 2400, et un autre sur les nouvelles normes sur le rapport de l'auditeur visant à favoriser l'uniformité des rapports;
- des indications relatives à l'analyse de données en audit (ADA) exposant pourquoi les directeurs financiers et les comités d'audit devraient envisager son utilisation pour la préparation des états financiers;
- une table ronde sur l'ADA et l'évolution de l'audit, au 10e symposium biennal du Centre pour l'intégrité de l'information et l'audit des systèmes d'information de l'Université de Waterloo, tenu en octobre 2017;
- en collaboration avec FEI Canada, un sondage en ligne auprès des CPA sur le rôle de la direction dans l'amélioration de la qualité de l'audit, et une analyse des résultats;
- une réponse au document de consultation du Groupe de surveillance sur les propositions d'amélioration de la gouvernance et de la surveillance de la normalisation en audit;
- des indications à l'intention des comités d'audit, dont :
  - la publication intitulée *Indicateurs clés de performance : Outil pour les comités d'audit*, sur les processus de surveillance des ICP présentés dans le rapport de gestion et les communiqués sur les résultats des émetteurs,
  - une série de trois vidéos décrivant les rôles et les responsabilités d'un auditeur externe;
- des billets de blogue sur la qualité de l'audit au sujet :
  - du rapport du CCRC, organisme de réglementation de l'audit, sur le projet pilote sur les indicateurs de la qualité de l'audit (IQA), qui fait ressortir leur utilité potentielle et les moyens d'intégrer ces outils aux processus habituels,
  - du forum de discussion à Vancouver sur l'amélioration de la confiance des investisseurs à l'égard des informations financières autres que les états financiers, organisé par le CNAC, pour que les services d'audit ne perdent pas de leur valeur,
  - de la nouvelle norme américaine sur le rapport de l'auditeur, qui comporte des différences importantes par rapport aux normes canadiennes correspondantes, et ses incidences au Canada, en particulier pour la communication des questions clés de l'audit,
  - des ICP et de la pertinence de les soumettre à une certification indépendante, comme les états financiers, afin de renforcer la valeur de l'audit pour les investisseurs.

Clarté et avenir de l'information financière

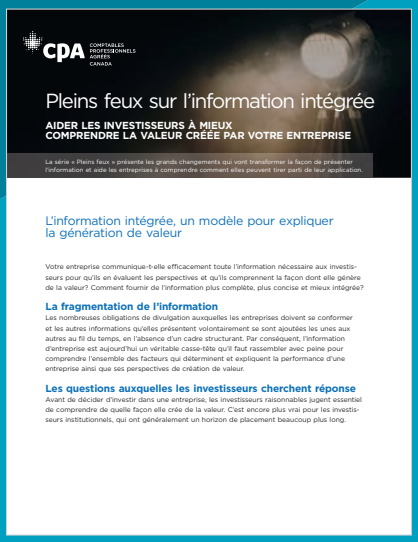

Favoriser la confiance et la reddition de comptes

La confiance que suscite l'information financière, voilà l'assise d'une économie où dynamisme et stabilité vont de pair. Si CPA Canada plaide pour une transparence accrue de l'information financière, c'est en vue de renforcer la confiance du public et, aussi, de favoriser l'efficience et la compétitivité des marchés financiers d'ici. Aussi l'organisation fournit leadership et encadrement, afin d'améliorer la qualité de l'information transmise aux investisseurs, et collabore avec des organisations qui partagent ses vues, de manière à privilégier l'efficacité et l'efficience du système d'information propre aux marchés financiers.

International Integrated Reporting Council (IIRC) : Depuis 2015, CPA Canada siège à l'IIRC, qui défend l'adoption mondiale d'un cadre fondé sur des principes qui bonifient les renseignements fournis par les entreprises sur leurs démarches de création de valeur. Les marchés financiers canadiens bénéficient déjà d'un régime d'information réglementaire évolué. Toutefois, CPA Canada souhaite examiner les notions et principes du référentiel d'information intégrée de l'IIRC et la possibilité de présenter ses rapports selon ce cadre.

International Accounting Standards Board (IASB) : En tant que membre de la Fondation IFRS, CPA Canada appuie les normes IFRS, établies par l'IASB. Ces normes fournissent des orientations sur des questions comptables complexes ainsi que des recommandations liées à l'application de normes nouvelles ou existantes adoptées par les entreprises ayant une obligation d'information du public au Canada.

Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF) : CPA Canada a publié des indications marquantes sur les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), dont un bulletin *Alerte info financière* présentant les améliorations annuelles et deux comptes rendus détaillés sur l'application des NCECF aux investissements et aux fusions de filiales entièrement détenues.

Saluer les sociétés les plus performantes en matière d'information d'entreprise

Une information financière de grande qualité inspire confiance, améliore la reddition de comptes des sociétés et contribue à protéger l'intérêt public. C'est pourquoi CPA Canada est heureuse de récompenser les sociétés cotées et les sociétés d'État qui rehaussent la qualité de l'information d'entreprise au Canada.

La remise des Prix d'excellence en information d'entreprise de 2017 a eu lieu lors d'un dîner de gala tenu à Toronto en décembre. Ces prix sont décernés aux sociétés qui affichent des réalisations exceptionnelles dans quatre catégories : Information financière, Information sur le développement durable, Information sur la gouvernance d'entreprise et Présentation de l'information par voie électronique.

CPA Canada a décerné 27 prix et a fourni aux participants une évaluation de leur situation par rapport aux meilleures pratiques, ainsi que des recommandations devant leur permettre d'améliorer la qualité de leur information.

BMO Groupe financier, la Société aurifère Barrick, Goldcorp et Teck ont remporté les honneurs et un prix Platine.

(En haut) : Terry LeBlanc, président du Conseil d'administration de CPA Canada, pose avec les gagnants des prix Platine (Barrick, BMO Groupe financier, Teck et Goldcorp).

(En bas) : Terry LeBlanc, le chef du jury Ron Salole, les gagnants et d'autres membres du jury ont clos dans la bonne humeur les Prix d'excellence en information d'entreprise 2017 en prenant part à la cérémonie d'ouverture des marchés à la Bourse de Toronto le 7 décembre 2017.

Lettre de CPA Canada aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)

Dans sa réponse au document de consultation des ACVM, CPA Canada a formulé des propositions pour réduire le fardeau réglementaire. Elle préconise un examen exhaustif du régime d'information actuel pour vérifier s'il répond à l'évolution des besoins des investisseurs, notamment pour ce qui est de l'information intégrée sur la création de valeur à court, moyen et long terme.

CPA Canada est d'avis qu'il s'agit d'un moment opportun pour moderniser l'information d'entreprise et modifier au besoin les obligations réglementaires en fonction des progrès technologiques. Elle a encouragé les ACVM à éliminer les répétitions, à simplifier les obligations touchant les petits émetteurs et à améliorer la qualité de l'information par des indications et des formations ciblées.

Investir dans un avenir durable au profit des entreprises et de la société

Section canadienne du Réseau de leadership des chefs des finances – Projet Association pour la comptabilité durable

CPA Canada s'est alliée au projet Association pour la comptabilité durable du prince de Galles afin d'établir en 2017 la Section canadienne du Réseau de leadership des chefs des finances. Ce réseau est le premier groupe du genre à examiner le rôle du chef des finances dans l'intégration des questions environnementales et sociales aux décisions financières. Il s'agit d'une occasion de mettre en commun des connaissances et des idées, d'élaborer des ressources axées sur le développement durable et d'atteindre de nouveaux marchés.

Au cours de l'exercice 2017-2018, la section canadienne a lancé ses trois premiers projets :

- gestion de l'avenir dès aujourd'hui : élaboration d'une réponse stratégique aux risques et aux possibilités associés aux principales tendances sociales et économiques;
- conseils et solutions pratiques pour la comptabilisation du capital social et humain;
- action incitative : collaboration avec les équipes des finances pour encourager divers acteurs de la chaîne de valeur à agir en faveur du développement durable.

La section canadienne, lieu de discussion pour les chefs des finances de divers secteurs et leurs équipes, vise à aider les hauts dirigeants à intégrer le développement durable dans la prise de décisions pour favoriser la pérennité des modèles d'affaires et de l'économie du pays.

Développement durable : travaux primés

CPA Canada a remporté deux prix prestigieux remis par les publications britanniques *The Accountant* et *International Accounting Bulletin*.

Elle a obtenu le titre de Championne de l'année en durabilité pour ses efforts en vue d'aider les organisations à intégrer les questions environnementales et sociales à leur planification stratégique et à la prise de décisions financières.

L'organisation a aussi obtenu le prix Initiative de leadership intellectuel de l'année décerné par ces deux publications pour son programme de littératie financière. Ces prix ont été remis à Joy Thomas (présidente et chef de la direction) et à Tashia Batstone (vice-présidente principale) dans le cadre du Digital Accountancy Forum and Awards tenu à Londres en octobre 2017.

Gordon Beal (derrière, à gauche), vice-président, Recherche, orientation et soutien, et Davinder Valeri (devant, à droite), directrice, Stratégie, risques et gestion de la performance, de CPA Canada, prennent part à une activité organisée par la Section canadienne du Réseau de leadership des chefs des finances du projet Association pour la comptabilité durable.

Joy Thomas, présidente et chef de la direction, accepte le prix Initiative de leadership intellectuel de l'année remis par les périodiques anglais *The Accountant* et *International Accounting Bulletin* à CPA Canada pour son leadership intellectuel.

Changements climatiques : leadership intellectuel, perfectionnement professionnel et meilleures pratiques

De gauche à droite : Dustyn Lanz, chef de l'exploitation et responsable des communications et de la liaison avec les membres, Responsible Investment Association; Sarah Keyes, directrice de projets, Stratégie, risques et performance, CPA Canada; Julie Ambachtsheer, directrice de programmes, Responsible Investment Association; et Zoë Knight, responsable mondiale, Centre d'excellence pour le changement climatique, Recherche mondiale, HSBC.

Le monde entier est en mutation, et la profession a de nouvelles possibilités d'influencer l'économie et la société. CPA Canada demeure un leader de l'ouverture aux défis et aux possibilités liés aux changements climatiques, qu'elle considère comme un enjeu économique.

Informations relatives aux changements climatiques : soutien au Conseil de stabilité financière

En matière d'informations relatives aux changements climatiques, CPA Canada est un chef de file parmi les organisations comptables internationales. Nous avons d'ailleurs signé un énoncé de soutien au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière. Visant l'uniformité, la comparabilité et la fiabilité de ces informations, les recommandations du GIFCC favorisent la pérennité des entreprises et la justesse des décisions d'investissement.

Stratégies de placement et changements climatiques : examen des meilleures pratiques mondiales

Des investisseurs et des gens d'affaires ont assisté à la présentation par Zoë Knight, responsable mondiale, Centre d'excellence pour le changement climatique, à HSBC, de pratiques exemplaires à l'échelle mondiale touchant la prise en compte des changements climatiques dans le cadre de stratégies de placement. La période de questions qui a suivi a donné lieu à de vives discussions sur la mise en œuvre des recommandations du GIFCC dans le contexte canadien.

Cahier d'information sur le changement climatique : Questions que les administrateurs devraient se poser

Les changements climatiques ont un effet sur toutes les sociétés, ouvertes ou fermées, et ont d'importantes répercussions sur la valeur actionnariale, la stratégie, la gestion des risques et la performance financière. Le cahier d'information de CPA Canada recense les questions relevant des responsabilités de surveillance des administrateurs. Il peut aider la direction à comprendre le rôle du Conseil, et le sien, dans l'évaluation et la gestion des possibilités et des risques associés aux changements climatiques.

CPA Canada a animé une table ronde sur le développement durable et le changement climatique lors de la conférence nationale de FEI Canada.

Tashia Batstone, vice-présidente principale, Relations externes et expansion des activités, CPA Canada, accueille les participantes au déjeuner-réseautage des femmes, lors du congrès GLOBE.

La valeur temps du carbone : stratégies judicieuses de réduction des émissions

Les décisions d'investissement d'aujourd'hui influeront sur les activités commerciales et l'environnement de demain. Le rapport sur la valeur temps du carbone montre comment de bonnes pratiques comptables peuvent aider les entreprises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Il fournit des informations, outils et recommandations sur la prise de décisions pour atténuer les risques et améliorer les perspectives à long terme.

Sondage et séance plénière au congrès de FEI Canada

CPA Canada, de concert avec FEI Canada, a mené un sondage éclair auprès de membres et de parties prenantes de FEI, qui sont pour la plupart des CPA, sur les changements climatiques en tant qu'enjeu économique. Les résultats ont été présentés au congrès de juin 2017 et abordés lors d'un débat sur les changements climatiques et ses répercussions sur les entreprises canadiennes. Les deux activités ont eu un effet : après le débat, 62 % des participants voyaient les changements climatiques comme un enjeu économique prioritaire, contrairement à 33 % avant. Une meilleure compréhension permettra de changer la donne en matière de risques environnementaux, sociaux et économiques.

GLOBE 2018 : le sommet du leadership sur la durabilité en affaires

CPA Canada est un leader d'opinion en matière de changements climatiques et de développement durable. Elle a accru sa visibilité au congrès GLOBE, plus grand forum en Amérique du Nord à traiter de développement durable, en mars 2018. Elle y a tenu une discussion ciblant les directeurs financiers, commandité le populaire déjeuner-réseautage des femmes et prononcé diverses allocutions d'ouverture, notamment pour une activité sur les recommandations du GIFCC.

Regard vers l'avenir

À la barre du changement

Faisons en sorte que le titre soit respecté dans le monde entier comme le titre par excellence dans les affaires; continuons d'en assurer le rayonnement. Et veillons à informer et à inspirer d'autres acteurs pour qu'ils adoptent l'idéal canadien d'une saine gestion, principe au cœur de notre profession.

D'ici 2020, au moment de prendre des décisions stratégiques, nous nous fonderons sur deux objectifs cruciaux.

Objectif 1 : Faire bouger les choses à CPA Canada

Ces priorités sont l'assise de notre succès. Elles reflètent la façon dont nous entendons gérer l'organisation, optimiser le rendement, traiter le personnel, mais aussi atteindre l'excellence organisationnelle. À nous d'être une organisation qui allie performance supérieure et innovation, considérée comme un employeur de choix, grâce aux actions suivantes, gages de durabilité, de résilience et d'adaptabilité.

Actions visant ces objectifs :

- Mettre en œuvre l'Initiative d'excellence de CPA Canada, notamment définir et consigner les processus clés au sein de chaque division, et les revoir régulièrement dans une optique d'amélioration continue.
- Investir dans le personnel et instaurer une culture constructive qui encourage la collaboration, l'innovation, la productivité et la réussite de tous.
- Garder à l'esprit les cinq facteurs d'excellence (leadership, planification, clients, employés et processus), pour assurer la pérennité de l'organisation sur le plan financier, mais aussi pour les employés.
- Parfaire les processus pour être en mesure d'agir plus promptement, pour disposer de données plus pertinentes et pour communiquer plus rapidement et plus efficacement.
- Améliorer les outils de gestion du personnel et du rendement, pour définir plus clairement les rôles et les responsabilités, mais aussi pour mieux récompenser les efforts de chacun.
- Refondre le site Web, pour tirer le maximum de la présence de l'organisation sur Internet; recueillir plus de données sur la consultation pour cerner ce qui est pertinent et offrir plus de valeur aux membres et aux parties prenantes.

Objectif 2 : Faire bouger les choses dans le monde

Nous pouvons changer le cours des choses grâce à notre influence et à notre compréhension des besoins futurs de la profession.

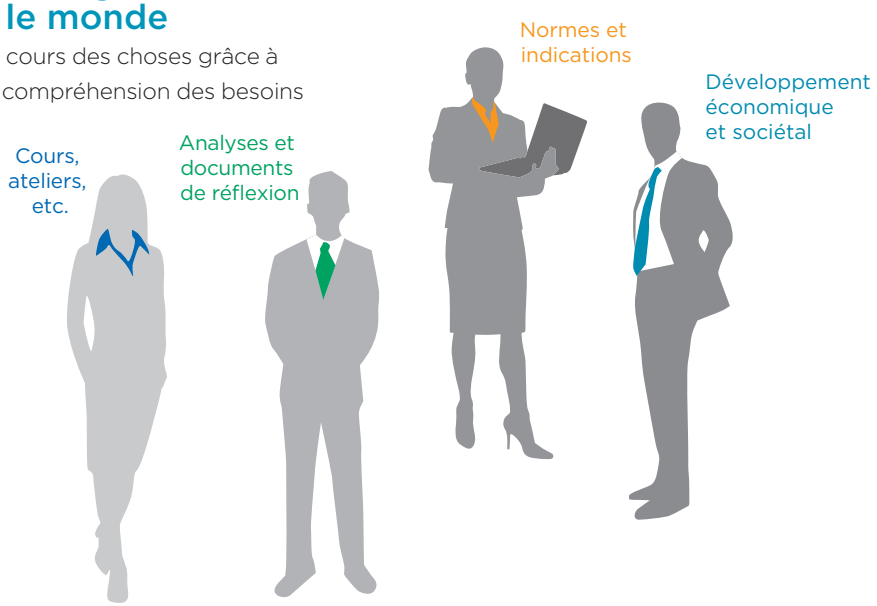

Nous entendons faire de CPA Canada une organisation phare dans certains secteurs des affaires et de la comptabilité. Nous devrons donc la faire valoir dans toutes les sphères – universités, entreprises, administrations publiques – et souligner son rôle dans la protection du public. Nous devons aussi rester au fait des tendances qui façonnent l'avenir du milieu des affaires et de la comptabilité pour privilégier les priorités pertinentes.

Actions visant ces objectifs :

- Hiérarchiser les mesures à prendre pour contribuer positivement au développement économique et sociétal, au pays et à l'étranger.
- Protéger l'indépendance de la normalisation au moyen des conseils de normalisation et de surveillance; renforcer notre engagement et notre influence à l'échelle mondiale.
- Soutenir le perfectionnement professionnel des membres en accroissant l'offre de formation (audit, information financière, comptabilité de gestion, déontologie, développement durable et fiscalité) et en élaborant des programmes et services qui permettront aux membres d'atteindre leur plein potentiel.
- Cerner les compétences essentielles dont les membres auront besoin pour être des leaders du monde des affaires à une époque où le numérique prend de plus en plus de place (formation préagrément et postagrément).
- Publier des analyses et documents de réflexion qui soutiennent la mise en œuvre de nouvelles normes ou qui traitent de sujets clés, sachant que la profession doit tenir compte des facteurs de changement.
- Donner notre avis sur les politiques et enjeux d'importance pour l'intérêt public, en renforçant nos liens avec les parties prenantes et en préconisant une révision en profondeur du régime fiscal canadien, entre autres démarches.
- Aider les citoyens canadiens à prendre leur santé financière en main grâce à notre programme de littératie financière, dont le succès ne se dément pas.
- Poursuivre la mise en place d'initiatives visant à renforcer les compétences financières dans les communautés autochtones du pays; soutenir les jeunes Autochtones; encourager chez les Autochtones l'étude de la comptabilité et l'adhésion à un ordre professionnel.
- Appuyer le développement des capacités des organisations comptables professionnelles à l'échelle mondiale, notamment en favorisant l'essor de la profession en Asie et dans les Caraïbes.
- Façonner l'avenir de la profession comptable et des entreprises, à l'échelle mondiale, en soutenant directement les conseils et comités internationaux (et les organismes connexes) et en mobilisant les membres à l'étranger, ainsi qu'au moyen d'alliances et de partenariats avec des instances internationales.

CPA Canada

Voir demain

RÉIMAGINER LA PROFESSION.

Le changement est constant, mais jamais a-t-on vu des perturbations se produire à un rythme aussi effréné. Bien sûr, la profession comptable n'y échappe pas : au cours des 10 prochaines années, il faut s'attendre à ce qu'elle se transforme rapidement et régulièrement.

Ainsi, les nouvelles technologies comme la chaîne de blocs et l'intelligence artificielle ont des répercussions profondes sur les CPA canadiens. En outre, elles dirigent les attitudes sociales vers des objectifs d'inclusion, de durabilité et d'estompement des frontières entre secteurs d'activité. La façon dont la profession saura réagir à ces changements aura indéniablement une incidence sur l'avenir de nos membres et des entreprises du pays.

Au cours de l'exercice financier 2018-2019, CPA Canada fera fond sur les travaux ayant mené à la production du rapport *Inducteurs de changement* : *Prendre l'avenir en main.* De concert avec des parties prenantes, elle entreprendra un projet qui devrait permettre aux leaders de mieux comprendre et orienter l'avenir de notre profession. Voici les objectifs de ce projet :

- Cerner ce qui nous attend en matière de gestion financière; d'information externe; d'audit et de certification; de fiscalité; de gouvernance, de stratégie et de gestion des risques; de professionnalisme et d'éthique; et de durabilité des entreprises.
- Étudier l'incidence, sur la profession, du contexte réglementaire mondial, au vu de l'évolution des attentes des parties prenantes, de l'apparition de nouveaux modèles d'affaires et de l'arrivée d'un grand nombre de non-membres dans l'écosystème comptable.
- Avoir une meilleure compréhension des débouchés professionnels mais aussi de l'ensemble des compétences nécessaires aux comptables pour que ceux-ci continuent de créer de la valeur au profit de leurs clients ou employeurs.

Pour étayer nos recherches, nous tiendrons des tables rondes avec des CPA de divers horizons, ainsi qu'avec des investisseurs, des autorités de réglementation et d'autres leaders du milieu des affaires. En plus de cet exercice, CPA Canada mettra en place une stratégie misant sur les médias sociaux pour mobiliser encore davantage ses quelque 210 000 membres.

Nous avons une histoire à raconter, d'abord pour souligner nos réalisations d'hier, mais aussi pour évoquer nos projets de demain, et leur raison d'être. Le point de vue unique qu'apporte le Canada à la profession suscite le respect, voire l'admiration. Tournés vers l'avenir, nous trouverons toujours le moyen de faire honneur à la réputation de CPA Canada, une organisation soucieuse de faire bouger les choses et de façonner l'avenir.

Notre environnement

CPA Canada exploite des possibilités, offre des services et mène des activités qui peuvent l'exposer à divers risques. Son succès repose essentiellement sur sa capacité à réagir efficacement et rapidement aux changements, qu'ils soient prévisibles ou non.

Risques liés à la stratégie de CPA Canada

Gestion des risques

Les meilleures pratiques en gouvernance et en gestion consistent notamment à cerner, à évaluer et à gérer les risques organisationnels avec rapidité, efficacité et efficience.

Cadre de gestion des risques

Conformément à sa politique, CPA Canada s'appuie sur un cadre de gestion des risques pour établir l'orientation de ses activités de gestion des risques. Ce cadre permet :

- d'établir les rôles et les responsabilités du Conseil d'administration, du Comité d'audit et du Comité de gestion de CPA Canada;
- de déterminer la tolérance au risque de l'organisation;
- de tracer les grandes lignes du processus d'identification, d'évaluation et de classement des risques;
- d'atténuer, de gérer et de communiquer les risques uniformément;
- d'intégrer de nombreuses méthodes de gestion des risques, dont l'évitement, l'atténuation, le transfert, l'assurance et l'acceptation;
- de favoriser une culture de sensibilisation au risque où la gestion des risques est intégrée à la prise de décisions stratégiques et fonctionnelles;
- de décrire comment les risques, les occasions et les incidences clés sont déterminés;
- de simplifier la compréhension, l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques, à tous les niveaux.

Gouvernance des risques

Le Conseil d'administration surveille les risques liés aux activités de CPA Canada. Il supervise le cadre de gestion des risques et approuve une politique de gestion des risques et un profil annuel de tolérance au risque qui visent à assurer une même compréhension de l'exposition au risque. Responsable de l'approbation annuelle du plan stratégique pluriannuel, il s'assure de la validité de l'orientation stratégique, fait le lien entre les stratégies et la prestation des services, et définit les bases des engagements fonctionnels annuels et des budgets connexes. La planification stratégique de CPA Canada permet de cerner les principaux risques auxquels est confrontée l'organisation et d'y répondre.

Le Conseil d'administration surveille la conformité avec la politique de gestion des risques, et passe en revue annuellement la politique et les procédures de gestion des risques.

Le Conseil délègue la responsabilité première de la gestion des risques au Comité d'audit, avec l'appui du Comité de gestion. Des mécanismes tiennent le Conseil au courant des risques importants et des stratégies d'atténuation mises en œuvre à leur égard.

Le Comité d'audit est chargé d'examiner les incertitudes et les risques auxquels CPA Canada peut être exposée, ainsi que la validité de la politique, des procédures et des contrôles en gestion des risques. Il soumet ensuite au Conseil des recommandations sur la politique de gestion des risques et le profil annuel de tolérance au risque.

Formé de la présidente et chef de la direction, des vice-présidents principaux et des vice-présidents de chaque division et service de soutien de l'organisation, le Comité de gestion de CPA Canada encadre l'élaboration et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques.

Il est notamment responsable :

- d'élaborer, de mettre en œuvre et de maintenir un cadre efficace de gestion des risques;
- d'élaborer la politique de gestion des risques et le profil de tolérance au risque;
- de communiquer la politique de gestion des risques, le profil de tolérance au risque et le cadre de gestion des risques;
- de cerner les risques nouveaux ou potentiels, d'évaluer la probabilité de leur matérialisation et leurs incidences, et de voir lesquels sont inacceptables et si des stratégies d'atténuation des risques s'imposent;
- de fixer le bon niveau de risque pour chacune des initiatives stratégiques;
- de confier, aux permanents ou aux comités appropriés, la responsabilité d'élaborer des stratégies et des mesures d'atténuation des risques propres à chaque situation;
- de déterminer précisément les besoins en ressources d'atténuation des risques et la répartition de celles-ci pour ramener les risques à un niveau acceptable;
- de cerner les possibilités de gérer les incertitudes liées aux risques nouveaux ou potentiels, ainsi que les résultats escomptés.

Évaluation des risques

Conformément à sa politique de gestion des risques et à son profil de tolérance au risque, CPA Canada évalue sa capacité d'acceptation des risques et cherche à ramener ceux-ci à un niveau acceptable.

Les membres du Comité de gestion sont chargés de bien gérer les risques liés à leur division respective, et d'assurer la mise à jour du cadre de gestion des risques pendant l'exercice.

CPA Canada cherche proactivement à réduire son exposition au risque par une planification rigoureuse, une saine gestion et des stratégies de réponse appropriées.

Principaux risques

Pris individuellement ou conjugués à d'autres, les principaux risques sont ceux dont la matérialisation pourrait gravement nuire à la stabilité financière et à la réputation de l'organisation, à la réalisation de ses priorités et de ses objectifs.

Principaux risques	Stratégies d'atténuation des risques
Perte de confiance des parties prenantes envers la profession entraînant une diminution globale de la confiance du public et de notre capacité de servir l'intérêt public et d'agir de même	CPA Canada soutient un processus de normalisation rigoureux et indépendant qui aide à ce que l'information financière et non financière des secteurs privé et public soit fiable, comparable, transparente et crédible – éléments essentiels à la confiance des investisseurs, à la santé du système financier et à l'intérêt public. Elle vise aussi à améliorer la qualité de l'audit, notamment par des projets avec les autorités de réglementation et les responsables de la gouvernance. CPA Canada fait la promotion des meilleures pratiques en fiscalité. Aussi discute-t-elle régulièrement avec le gouvernement fédéral et l'Association du Barreau canadien, entre autres. De plus, nous collaborons aux travaux menés ici et à l'étranger sur l'évasion fiscale, la fraude et la corruption. En outre, grâce à ses publications, CPA Canada contribue à l'établissement de pratiques exemplaires qui favorisent la santé des marchés financiers, la reddition de comptes et la transparence. Enfin, CPA Canada est un chef de file en littératie financière grâce à ses publications, outils et ressources.
Incapacité à définir les besoins divers, changeants et parfois concurrents des membres et d'autres parties prenantes, à les classer par ordre de priorité, et à s'y adapter	CPA Canada consulte régulièrement ses parties prenantes (membres, étudiants, organisations provinciales, pouvoirs publics, universitaires, employeurs et autres acteurs des marchés intérieur et international) pour surveiller leurs attentes, besoins et priorités – qui lui permettent de mesurer sa performance. Par son processus de planification stratégique, CPA Canada s'assure que ses priorités et ses principaux objectifs restent arrimés aux besoins de ses parties prenantes. L'organisation mène des recherches pour trouver des produits et services pertinents, et, lorsqu'elle le juge nécessaire, offre des programmes et services tenant compte des commentaires reçus.

Principaux risques	Stratégies d'atténuation des risques
Non-respect des lois, règlements et politiques, ou incapacité à s'y adapter	Le Code d'éthique de CPA Canada donne le ton d'une culture d'intégrité et énonce les règles de conduite attendues des employés, bénévoles et consultants, qui doivent suivre les principes de respect, d'intégrité, d'honnêteté et de confiance, et signaler toute apparence d'infraction ou de manquement aux lois et règlements, ou aux politiques de CPA Canada. De la formation leur est offerte sur les politiques et les processus internes, ainsi que sur les textes légaux et réglementaires pertinents. Les politiques et procédures de CPA Canada prévoient l'examen rapide et le suivi des problèmes potentiels ou réels d'ordre juridique ou réglementaire, pour que la haute direction et le Conseil d'administration puissent s'acquitter de leurs responsabilités de gestion et de supervision. De plus, CPA Canada a une couverture d'assurance diversifiée, revue annuellement par le Comité d'audit. Même si on ne peut éliminer entièrement le risque lié aux exigences légales et réglementaires, CPA Canada s'appuie étroitement sur ses conseillers, juridiques ou autres, pour gérer ce risque ainsi que tout litige touchant l'organisation, et pour s'acquitter de ses obligations légales.
Incapacité à faire connaître la marque CPA et à en accroître la notoriété	CPA Canada mène des recherches sur l'efficacité de sa stratégie de marque. Elle privilégie une communication intégrée dans la sphère numérique et les médias sociaux, entre autres, pour accroître son efficacité et sa crédibilité auprès de ses parties prenantes clés. Grâce à ses efforts de valorisation de la marque, appuyés par une solide démarche de communication et une stratégie intégrée de communication et de marketing, CPA Canada sensibilise ses membres à ses valeurs et à sa mission. CPA Canada entretient des liens avec des instances politiques et gouvernementales canadiennes, et s'impose de plus en plus à Ottawa comme conseiller de confiance en affaires et en comptabilité. Par ailleurs, elle suit un processus de gestion des grands dossiers et collabore avec les provinces pour protéger la réputation de la profession.
Incapacité à attirer et à fidéliser du personnel diversifié et hautement qualifié	CPA Canada met l'accent sur le développement des compétences de son personnel et de sa direction. Elle collabore avec Excellence Canada, organisme sans but lucratif qui aide les organisations à mettre en œuvre, à renforcer et à maintenir leur engagement envers l'excellence. Elle se fonde sur la norme Excellence, innovation et bien-être (EIW) et porte une attention accrue à la planification, au leadership, à l'amélioration des processus, à l'innovation, aux clients et au bien-être des employés. Diverses politiques et pratiques encadrent la structure organisationnelle, le recrutement du personnel, la planification de la relève, les structures de rémunération, la formation continue et le perfectionnement professionnel, ainsi que la gestion de la performance.

Principaux risques	Stratégies d'atténuation des risques
Incapacité à offrir un programme de formation préagrément selon une formule qui soit viable pour toutes les parties, et à positionner ce programme de façon à couvrir tous les segments de marché et à répondre aux besoins du marché canadien	Le programme de formation préagrément est essentiel à l'ajout de valeur pour les membres et les parties prenantes. Des études de marché menées auprès des membres et des employeurs visent à évaluer leur degré de satisfaction et à déterminer les grands canaux de recrutement. D'autres cheminements ont été intégrés au programme d'agrément des CPA pour qu'il demeure inclusif et attrayant. Les commentaires des parties prenantes et les études de marché servent à définir les compétences CPA et contribuent à l'élaboration et l'évaluation d'une grille de compétences et d'un programme pertinents pour les effectifs et les cabinets. La Certification avancée en comptabilité et finance répond à un besoin crucial du marché chez les personnes qui souhaitent faire carrière en comptabilité et en affaires sans vouloir nécessairement détenir un titre professionnel. Une étude de marché a permis de déterminer les besoins des employeurs et du marché, et le potentiel de ce programme sur le marché.
Incapacité à être un acteur dominant de l'information financière et à améliorer la valeur de l'audit et de la certification à l'avenir	CPA Canada maintient un solide effectif d'experts et de bénévoles actifs. Elle est aussi partie prenante aux initiatives internationales grâce à la nomination de Canadiens de haut calibre au sein d'organismes de normalisation internationaux. Elle mène de vastes consultations et suit une procédure officielle détaillée. Les conseils de normalisation canadiens gardent leur souveraineté sur les normes comptables et d'audit, et ne sont pas tenus de suivre les normes internationales. Nous continuons d'assurer la disponibilité des ressources nécessaires à la mise en œuvre des normes. Par ailleurs, la pertinence et l'exactitude des états financiers traditionnels étant de plus en plus remises en question, CPA Canada met son leadership au service de l'évolution de l'information financière. Elle est à l'avant-garde quant à l'information intégrée, à l'information sur le développement durable, au recours à des mesures non conformes aux PCGR, à l'analyse de données et aux attentes des utilisateurs concernant l'information. Elle continue à inclure auditeurs, membres de comités d'audit, autorités de réglementation et équipes de direction dans les discussions et à veiller à ce que le dialogue inclue des participants d'entités de tous types et de toutes tailles, de secteurs divers, etc. Elle assure la disponibilité de ressources pertinentes et actuelles. Dans le cadre de son projet « Voir demain : Réimaginer la profession », pour devenir un acteur dominant de l'information financière et de l'audit, CPA Canada étudie deux domaines clés : l'information financière de l'avenir et la pertinence de l'audit. Elle est également amenée à intervenir dans des affaires judiciaires lorsque l'intérêt public est en péril.
Incapacité à collaborer efficacement avec les organisations provinciales de CPA et à s'arrimer à elles	Le Conseil d'administration de CPA Canada assure la supervision des éléments fondamentaux de la profession, comme l'énonce l'Accord de collaboration. Composé des chefs de la direction des organisations nationale et provinciales, le Conseil des chefs de la direction fait rapport au Conseil d'administration de CPA Canada en tant que comité. Ses membres collaborent en vue d'harmoniser plusieurs éléments communs de la profession comptable canadienne.

Principaux risques	Stratégies d'atténuation des risques
Perte d'efficacité en tant que porte-parole de la profession au Canada et à l'étranger	Partie prenante à l'élaboration des normes internationales, CPA Canada soutient les activités de normalisation. Elle ajoute de la valeur pour les membres et les parties prenantes en faisant valoir les besoins et points de vue canadiens sur des questions liées à la profession. Elle publie des lignes directrices et des documents connexes. CPA Canada cherche à consolider ses relations à Ottawa et à y renforcer sa position de conseiller digne de confiance en affaires et en comptabilité. Elle dispose de processus de communication stratégique et de gestion des grands dossiers. Sa stratégie internationale vise à faire connaître la profession comptable canadienne à l'étranger et à soutenir les jeunes organismes professionnels comptables.
Incapacité à assurer la durabilité organisationnelle et à livrer une forte concurrence	CPA Canada s'assure que ses objectifs et ses livrables concordent avec son plan stratégique et ses finances. De par son partenariat avec Excellence Canada, elle porte une attention accrue à la planification, au leadership, à l'amélioration des processus, à l'innovation, aux clients et au bien-être des employés. Les résultats financiers sont examinés tous les trimestres avec le Comité d'audit. Un solide système de gestion de la performance et des indicateurs sont en place. CPA Canada collabore avec des partenaires stratégiques, et gère et protège activement ses marques de commerce. Elle maintient des liens solides avec des organismes comptables internationaux. Régulièrement, des analyses de l'environnement sont menées, et le Comité de gestion examine les facteurs de l'environnement externe.
Incapacité à acquérir et à intégrer efficacement les outils technologiques pertinents et incapacité à protéger et à sécuriser correctement l'infrastructure, les données et les systèmes essentiels à nos activités	L'infrastructure de TI fait l'objet d'évaluations régulières. Les besoins et les priorités de l'organisation sont constamment examinés et surveillés. Le service des TI veille à acquérir les compétences nécessaires en informatique et à mettre en place les meilleures pratiques. Au besoin, des experts externes sont consultés. Les investissements en TI sont soumis à un processus rigoureux d'appel d'offres, de suivi et d'approbation. Différents audits des TI sont réalisés au cours de l'exercice. Le service des TI a recours à des programmes, procédures et processus pour réagir efficacement aux urgences et protéger les technologies, l'infrastructure TI et les informations de CPA Canada contre les intrusions et autres menaces.

Gestion des risques liés aux instruments financiers

CPA Canada est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers – risques de crédit, de liquidité et de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix). Ces risques pourraient nuire à sa performance opérationnelle et financière.

Elle gère son exposition à ces risques conformément à sa politique, dont l'objectif est d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats, et de protéger les actifs.

CPA Canada a aussi une politique de placement qui décrit en détail la qualité des actifs et la proportion des titres à revenu fixe et des actions dans lesquels

elle investit. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de la gestion des risques. Le Conseil d'administration surveille la conformité avec la politique de gestion des risques et passe en revue annuellement la politique et les procédures de gestion des risques.

Risque de crédit

CPA Canada est exposée à un risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, ou provenant d'une concentration de transactions avec une même partie ou d'une concentration d'obligations financières semblables qui pourraient être affectées de la même façon par la conjoncture, de sorte que CPA Canada puisse subir une perte financière. CPA Canada ne détient pas directement de sûreté pour les obligations financières des contreparties.

Exposition maximale de CPA Canada au risque de crédit au 31 mars 2018 (en milliers de dollars) :

	2018	2017
Trésorerie	14 500 $	4 471 $
Créances	6 810	7 607
Placements temporaires	—	2 000
Placements – certificats de placement garanti	17 827	24 741
Placements – titres à revenu fixe canadiens	13 915	12 861
Placements – fonds indiciels : titres à revenu fixe canadiens	23 660	22 915
	76 712 $	74 595 $

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des titres de créance des entités suivantes : gouvernements, grandes institutions financières ayant reçu une cote catégorie investissement d'une agence de notation réputée, et/ou autres parties solvables. Un suivi constant est assuré afin d'évaluer l'évolution de la situation des émetteurs des titres admissibles en tant que placements, selon la politique de placement de CPA Canada.

Le risque de crédit lié aux créances est réduit au minimum : CPA Canada a une clientèle considérable et diversifiée, qui comprend presque tous les secteurs d'activité au pays et les organisations de CPA des provinces, des territoires et des Bermudes. CPA Canada applique un programme d'évaluation de la solvabilité des clients et peut limiter le montant de crédit accordé.

Les concentrations de risque de crédit lié aux créances sont limitées en raison de la solvabilité des parties auxquelles on a accordé du crédit. Au 31 mars 2018, les créances sur les deux plus gros comptes représentaient 64 % du montant total recouvrable (53 % en 2017).

Les concentrations de risque de crédit lié aux certificats de placement garanti sont atténuées par la qualité de crédit des grandes institutions financières qui émettent le placement. Au 31 mars 2018, la plus forte proportion du total des certificats de placement garanti détenue auprès d'une même institution financière était de 47 % (34 % en 2017).

Les concentrations de risque de crédit lié aux placements à revenu fixe canadiens sont atténuées, ces actifs étant investis dans des titres de créance des entités suivantes : gouvernements, grandes institutions financières et autres parties solvables. Au 31 mars 2018, la plus forte proportion du total des placements à revenu fixe canadiens détenue auprès d'une même entité était de 26 % (24 % en 2017).

Risque de liquidité

Il s'agit du risque que CPA Canada ne puisse pas répondre à ses besoins de trésorerie ou financer ses obligations arrivant à échéance.

CPA Canada couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, et en détenant des actifs liquides. Elle possède une ligne de crédit bancaire à court terme non garantie d'un montant maximum de 0,95 M$, portant intérêt au taux préférentiel, en cas de fluctuations temporaires des besoins de trésorerie. Aux 31 mars 2017 et 2018, la ligne de crédit bancaire n'avait pas été utilisée.

Risque de marché

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché. Comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

Risque de change

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent par rapport à la valeur du dollar canadien en raison des variations des taux de change.

CPA Canada a pour monnaie de fonctionnement le dollar canadien. Elle peut conclure des transactions en devises si certains produits et charges sont libellés dans ces devises, ou si elle a recours à des fournisseurs étrangers pour certains achats d'approvisionnement et de services, et l'acquisition de certaines immobilisations.

CPA Canada investit une partie de son portefeuille dans un fonds indiciel qui investit dans des titres de capitaux propres étrangers. Le risque de change est atténué, car ces titres sont libellés dans de nombreuses devises.

Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Pour ses placements à revenu fixe et dans des certificats de placement garanti, CPA Canada gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances des placements en portefeuille. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen du portefeuille tout en réduisant la sensibilité de celui-ci aux fluctuations des taux d'intérêt.

CPA Canada investit aussi une partie de son portefeuille dans un fonds indiciel qui investit dans des placements à revenu fixe canadiens. Le risque de taux d'intérêt est atténué, car ces placements ont des échéances échelonnées.

Risque de prix autre

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que celles-ci soient causées par des facteurs propres à l'instrument lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments semblables négociés sur le marché.

La politique de placement de CPA Canada limite les placements dans des fonds indiciels à certains indices. Selon cette politique, les fonds de placement indiciels sont composés à 55 % (±5 %) de titres à revenu fixe et à 45 % (±10 %) de titres de capitaux propres, et le portefeuille est rééquilibré chaque trimestre. Le risque et la volatilité des rendements sont atténués du fait de la répartition des placements entre différents pays, secteurs d'activité et émetteurs de tailles diverses.

Risques financiers liés aux régimes à prestations définies des employés

Le principal risque à long terme des régimes d'avantages de retraite est la possibilité que les actifs des régimes et les flux de trésorerie de fonctionnement futurs de CPA Canada soient insuffisants pour qu'elle puisse s'acquitter de ses obligations au titre des régimes. Voici la situation de capitalisation des régimes (en milliers de dollars) :

	2018	2017
Régime capitalisé :		
Juste valeur des actifs du régime	58 809 $	58 110 $
Obligations au titre des prestations définies	(63 599)	(63 324)
	(4 790)	(5 214)
Régimes non capitalisés :		
Obligations au titre des prestations définies		
- régime de retraite	(8 969)	(9 101)
- avantages complémentaires de retraite	(16 402)	(15 608)
	(25 371)	(24 709)
Passif au titre des avantages de retraite comptabilisé dans l'état de la situation financière	(30 161) $	(29 923) $

Le passif des régimes expose CPA Canada à divers risques, dont le risque de liquidité et le risque associé aux modifications des hypothèses actuarielles, surtout le risque de taux d'intérêt lié au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies.

L'actif du régime capitalisé expose CPA Canada à divers risques, dont les risques de crédit, de liquidité, et de marché, lesquels sont composés du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque de prix autre. L'actif du régime est composé de placements dans des fonds indiciels, répartis comme suit : 40 % (±3 %) de titres à revenu fixe et 60 % (±3 %) de titres de capitaux propres, et le portefeuille est rééquilibré chaque trimestre.

CPA Canada atténue les risques découlant de l'actif des régimes de la même manière qu'elle le fait pour ses instruments financiers. En outre, le risque de taux d'intérêt sur le passif du régime capitalisé bénéficie d'une couverture naturelle grâce aux placements que CPA Canada possède dans des fonds de placement indiciels, dont la valeur est également touchée par les variations des taux d'intérêt.

Modification des expositions au risque

Le profil de risque des instruments financiers et des régimes à prestations définies de CPA Canada n'a pas subi de changement important par rapport à celui de l'exercice précédent.

Capacité de produire des résultats

Ressources financières et situation de trésorerie

Au 31 mars 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de CPA Canada s'élevaient à 14,5 M$, une hausse de 10 M$ par rapport au 31 mars 2017 (4,5 M$). À la fin de l'exercice, ils étaient en dépôt auprès de grandes institutions financières canadiennes dans des comptes portant intérêt.

Les flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement se sont élevés à 9,1 M$ en 2017-2018, alors qu'ils étaient de 12,1 M$ en 2016-2017.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement, qui se sont élevés à 7,3 M$, correspondent essentiellement au produit net de la vente de placements et à l'encaissement d'avantages locatifs incitatifs.

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement, qui se sont élevés à 6,4 M$, ont servi à se libérer de l'hypothèque grevant les bureaux de CPA Canada à Burnaby (Colombie-Britannique).

Les placements s'élèvent à 74,9 M$ et sont composés de certificats de placement garanti, de placements canadiens à revenu fixe et de fonds indiciels. Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux effectifs variant entre 1,40 % et 2,00 %, et leurs échéances vont d'avril 2020 à juin 2022. Les placements à revenu fixe canadiens portent intérêt à des taux effectifs variant entre 1,64 % et 2,46 %, et leurs échéances vont de janvier 2022 à juin 2025. Les placements à revenu fixe canadiens compris dans les fonds de placement indiciels portent intérêt à des taux effectifs variant entre 1,59 % et 7,50 %. Leurs échéances vont d'avril 2019 à novembre 2065.

Les investissements en immobilisations se font selon le plan de dépenses en immobilisations préparé annuellement par la direction et approuvé par le Conseil. En 2017-2018, les investissements en immobilisations ont totalisé 2,4 M$, comparativement à 1,0 M$ en 2016-2017. Le déménagement des bureaux de Montréal et d'Ottawa dans de nouveaux locaux a entraîné une hausse importante des dépenses en immobilisations (améliorations locatives, achat de mobilier neuf) par rapport à l'exercice précédent – dépenses atténuées par les avantages locatifs incitatifs reportés.

Placements à revenu fixe au coût après amortissement

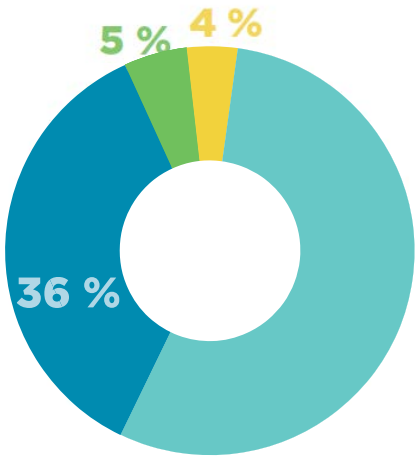

En milliers de dollars

Échéance en 2021	1 204
Échéance en 2022	17 560
Échéance en 2023	11 544
Échéance après 2023	1 434

Fonds de placement indiciels à la juste valeur

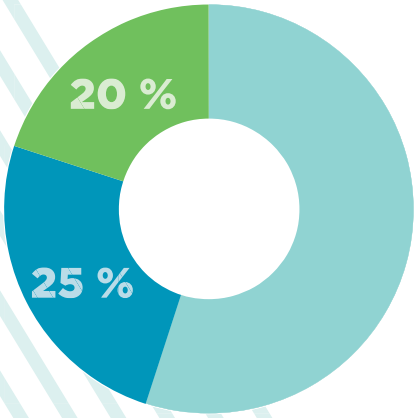

En milliers de dollars

Placements à revenu fixe canadiens	23 660
Titres de capitaux propres étrangers	10 834
Titres de capitaux propres canadiens	8 694

Actif nets

L'actif net au 31 mars 2018 s'élevait à 45,2 M$, dont 13,1 M$ investis en immobilisations (la valeur comptable nette des immobilisations, déduction faite du solde non amorti des avantages locatifs incitatifs reportés affectés à l'achat d'immobilisations), et 32,1 M$ d'actifs nets non affectés. La légère baisse de l'actif net de 0,1 M$ au cours de l'exercice découle de l'excédent de 0,3 M$, moins les coûts des avantages complémentaires de retraite à prestations définies de 0,4 M$ (réévaluations et autres éléments). Cependant, la part des actifs nets non affectés par rapport au total de l'actif net a été plus importante au cours de l'exercice du fait de la libération attendue de l'hypothèque de 6,4 M$ grevant le bureau de CPA Canada à Burnaby (Colombie-Britannique). Le remboursement hypothécaire a réduit la dette et la trésorerie de CPA Canada, mais a aussi réduit l'actif net non affecté et augmenté les investissements en immobilisations du montant du remboursement.

L'actif net non affecté est nécessaire à la constitution d'un capital suffisant pour permettre à CPA Canada de faire face à tout risque financier imprévu important et de tirer parti de nouvelles possibilités. Il peut également servir à stabiliser dans une certaine mesure le montant de la cotisation annuelle des membres.

Le Comité d'audit vérifie chaque année, au nom du Conseil d'administration, si le niveau de l'actif net non affecté est approprié. Il prend en compte les répercussions financières négatives qui pourraient découler de l'exposition de CPA Canada à des risques opérationnels et financiers, ainsi que la probabilité que de nouvelles occasions importantes se présentent. Au terme de son évaluation globale, et pour protéger CPA Canada d'éventuelles incidences financières négatives, le Comité d'audit est d'avis que CPA Canada conserve un excédent minimum situé entre 29,9 M$ et 51,3 M$, en ciblant un excédent de 37,5 M$. L'actif net non affecté de 32,1 M$ se situe dans cette fourchette, mais est inférieur au montant ciblé. Notre plan stratégique pluriannuel envisageait la probabilité que l'actif net non affecté baisse en dessous du montant ciblé. Dans cette perspective, le Conseil d'administration de CPA Canada a voté en 2016-2017 une hausse de 20 $ de la cotisation de chaque membre pour renforcer notre actif net non affecté, qui entrera en vigueur en 2018-2019. CPA Canada envisage aussi d'autres mesures visant à accroître son actif net non affecté.

Performance financière

Au cours de l'exercice 2017-2018, les activités de CPA Canada ont donné lieu à un excédent de 0,3 M$ des produits sur les charges, alors que l'exercice 2016-2017 s'était soldé par un excédent de 8,9 M$. Ce dernier était en grande partie dû au recouvrement ponctuel de coûts comptabilisés au cours de l'exercice 2015-2016 pour l'élaboration du programme de formation préagrément des CPA. Cette situation ne s'est pas représentée en 2017-2018 : la croissance totale des produits a été relativement faible, et le total des charges a connu une augmentation de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

Les produits de toutes provenances, qui s'établissent à 119,5 M$, ont augmenté de 0,6 M$. Le total des cotisations des membres n'a augmenté que de 0,6 M$, en raison surtout d'un ralentissement de la croissance nette du nombre de membres. Les produits tirés du programme de formation préagrément ont beaucoup augmenté, passant de 22,1 M$ à 24,5 M$, en grande partie grâce à la hausse du nombre d'inscriptions. Il s'agit de la deuxième année consécutive où la croissance est considérable, témoignant encore de l'intérêt croissant que suscite le programme de formation préagrément auprès des étudiants et du marché. Les produits des activités d'apprentissage et de perfectionnement professionnels ont aussi augmenté, notamment grâce à la hausse des inscriptions aux activités en fiscalité et au Congrès UNIS organisé à Ottawa en 2017. Les produits tirés des programmes offerts à l'étranger ont augmenté

Sources des produits – 2018

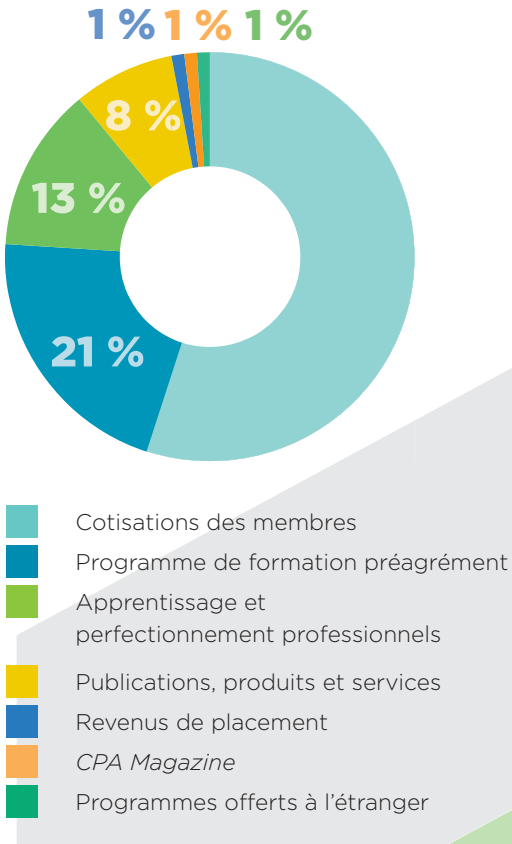

modestement. En revanche, les produits tirés des publications, produits et services ont diminué de 0,8 M$. Cette contraction découle surtout de la demande moins forte pour nos publications sur la fiscalité, les missions professionnelles et d'autres sujets techniques. Les revenus de placement se sont élevés à 1,7 M$ pour l'exercice, soit une baisse de 2,2 M$ surtout due à la comptabilisation d'une importante diminution latente de la juste valeur des fonds de placement indiciels. Les produits tirés de *CPA Magazine* ont diminué de 0,5 M$ en 2017-2018, le marché de la publicité imprimée demeurant faible.

Le total des charges a augmenté de 9,2 M$ pour s'établir à 119,2 M$ pour 2017-2018, les charges liées au programme de formation préagrément ayant augmenté de 5,2 M$ et celles liées aux autres activités ayant crû de 4 M$. L'importante augmentation des charges liées au programme de formation préagrément est principalement attribuable au recouvrement ponctuel, lors de l'exercice précédent, de coûts de développement totalisant 3,2 M$. D'autres variations par rapport à l'exercice précédent sont liées à divers projets clés, dont le lancement de notre programme Excellence Canada, la poursuite de la mise en œuvre de notre stratégie de marketing et de communication numériques, l'implantation d'un tableau de bord équilibré et de mesures de performance, et l'apport de modifications connexes à notre aménagement organisationnel.

Total des produits

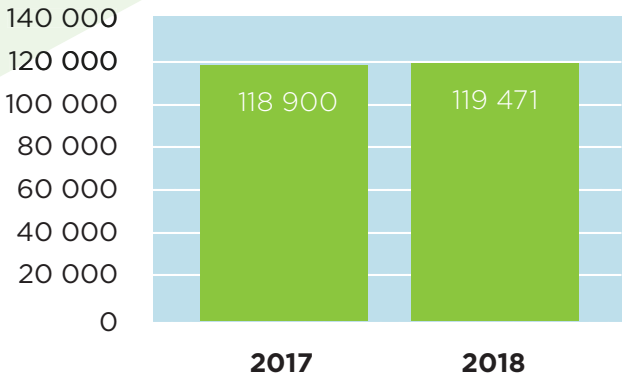

Cotisations des membres

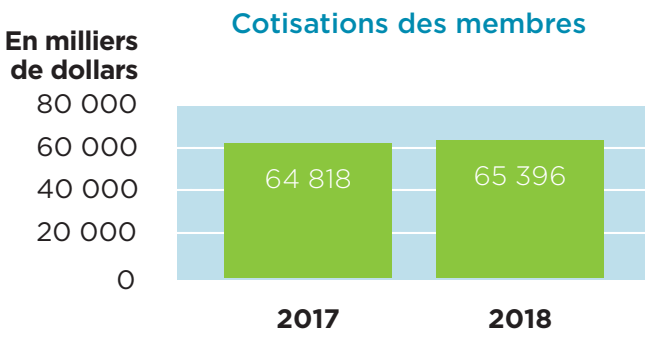

En 2017-2018, la performance financière de CPA Canada, qui vient de fêter son cinquième anniversaire, témoigne une fois de plus des efforts incessants de nos employés et bénévoles pour faire bouger les choses à CPA Canada et dans le monde. Bon nombre des initiatives et des réalisations de l'exercice écoulé se sont avérées porteuses d'un avenir prometteur qui aidera CPA Canada à bâtir une organisation durable et respectée, aux valeurs conformes à l'idéal canadien d'une saine gestion.

Total des charges

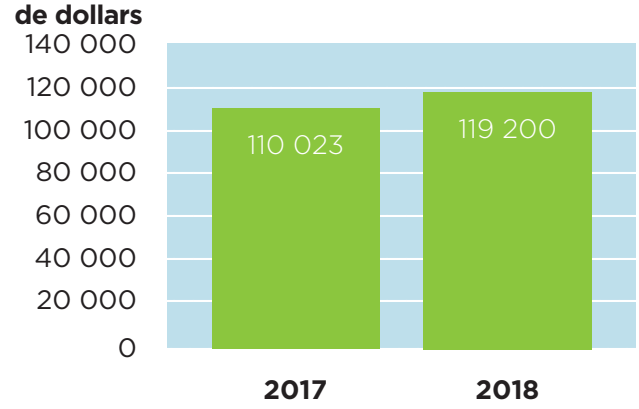

Sources des charges – 2018

États financiers

CPA Canada

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers et de tous les autres renseignements présentés dans le présent rapport annuel incombe à la direction de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration.

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités générales incombant à la direction dans le cadre des activités permanentes de CPA Canada, dont la responsabilité de veiller au respect du code d'éthique de CPA Canada par tous les membres du personnel. La direction maintient un système de contrôles comptables internes destinés à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire une information financière fiable. Cette information comprend également des données fondées sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction.

Le Comité d'audit passe en revue les états financiers annuels et en recommande l'approbation au Conseil d'administration. En outre, le Comité d'audit rencontre périodiquement la direction de CPA Canada et les auditeurs externes, rend compte de ces entretiens au Conseil d'administration et passe en revue tout le contenu du rapport annuel.

Les états financiers ci-joints ont été audités par les auditeurs dont les services ont été retenus par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité d'audit et dont la nomination a été ratifiée par l'assemblée générale annuelle des membres. Les auditeurs peuvent rencontrer le Comité d'audit, sans que la direction soit présente, pour discuter des résultats de leurs travaux.

Joy Thomas, FCPA, FCMA
Présidente et chef de la direction

HILBORN LLP

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Comptables professionnels agréés du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Comptables professionnels agréés du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Comptables professionnels agréés du Canada au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hilborn LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
20 juin 2018

401 Bay Street · Suite 3100 · P.O. Box 49 · Toronto · ON · CA · M5H 2Y4 · P416-364-1359 · F416-364-9503 · hilbornca.com

Situation financière

Exercice clos le 31 mars

	2018 (en milliers de dollars)	2017 (en milliers de dollars)
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	**14 500 $**	4 471 $
Créances [Notes 12 et 13]	**6 810**	7 607
Placements temporaires [Note 3]	**—**	2 000
Stocks [Note 5]	**356**	465
Redevances payées d'avance et autres éléments	**3 058**	2 969
	24 724	17 512
***Créances* [Note 12]**	**—**	896
***Placements* [Note 4]**	**74 930**	79 244
***Immobilisations* [Note 6]**		
Immobilisations corporelles	**15 482**	15 387
Immobilisations incorporelles	**75**	277
	15 557	15 664
	90 487	95 804
	115 211 $	113 316 $
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer [Notes 7 et 12]	**19 795 $**	14 691 $
Produits reportés	**17 609**	15 256
Emprunt hypothécaire [Note 8]	**—**	6 379
	37 404	36 326
***Avantages postérieurs au départ à la retraite* [Note 9]**	**30 161**	29 923
***Avantages locatifs incitatifs reportés* [Note 10]**	**2 490**	1 759
	32 651	31 682
	70 055	68 008
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	**13 067**	7 636
Non affecté	**32 089**	37 672
	45 156	45 308
	115 211 $	113 316 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil,

Terry LeBlanc, FCPA, FCGA
Administrateur

Gregory Gallant, FCPA, FCA
Administrateur

Résultats

Exercice clos le 31 mars

	2018 (en milliers de dollars)	2017 (en milliers de dollars)
PRODUITS		
Cotisations des membres	**65 396 $**	64 818 $
Programme de formation préagrément	**24 519**	22 143
Apprentissage et perfectionnement professionnels	**15 897**	14 753
Publications, produits et services	**9 996**	10 844
Revenus de placement [Note 11]	**1 735**	3 950
CPA Magazine	**1 265**	1 744
Programmes internationaux	**663**	648
	119 471	118 900
CHARGES		
Programme de formation préagrément [Note 12]	**25 240**	20 075
Finances et administration	**17 728**	16 150
Apprentissage et perfectionnement professionnels	**15 270**	15 241
Gouvernance et relations internationales	**13 464**	12 123
Normalisation	**12 136**	11 096
Marketing, communications et affaires publiques	**10 064**	9 257
Publications, produits et services [Note 5]	**9 258**	10 404
Recherche, orientation et soutien	**7 184**	7 445
CPA Magazine	**5 172**	4 479
Programmes internationaux	**2 373**	2 274
Responsabilité sociétale	**1 311**	1 479
	119 200	110 023
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**271 $**	8 877 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

	Investi en immobilisations	**Non affecté**	**2018 (en milliers de dollars)**	Investi en immobilisations	Non affecté	2017 (en milliers de dollars)
Solde d'ouverture	**7 636 $**	**37 672 $**	**45 308 $**	8 873 $	25 763 $	34 636 $
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	**(2 268)**	**2 539**	**271**	(2 618)	11 495	8 877
Remboursement de l'emprunt hypothécaire	**6 379**	**(6 379)**	**—**	397	(397)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles, déduction faite des incitatifs pour améliorations locatives	**1 318**	**(1 318)**	**—**	911	(911)	—
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**2**	**(2)**	**—**	73	(73)	—
Coûts des prestations définies – réévaluations et autres éléments	**—**	**(423)**	**(423)**	—	1 795	1 795
Solde de clôture	**13 067 $**	**32 089 $**	**45 156 $**	7 636 $	37 672 $	45 308 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2018 (en milliers de dollars)	2017 (en milliers de dollars)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**271 $**	8 877 $
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations corporelles	**2 206**	2 317
Amortissement des immobilisations incorporelles	**204**	454
Perte sur vente d'immobilisations corporelles	**77**	56
Intérêts inscrits à l'actif sur placements	**(488)**	(532)
Intérêts reçus sur placements inscrits à l'actif dans les exercices précédents	**443**	256
Distributions des fonds de placement indiciels réinvesties	**(3 272)**	(2 069)
Perte réalisée (gain réalisé) sur vente de placements	**371**	(133)
Diminution latente (accroissement latent) de la juste valeur des fonds de placement indiciels	**1 830**	(1 106)
Cotisations requises au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite	**(1 515)**	(1 734)
Charge au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite	**1 330**	2 353
Amortissement des avantages locatifs incitatifs reportés	**(329)**	(265)
	1 128	8 474
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	**503**	2 472
Stocks	**109**	86
Redevances payées d'avance et autres actifs	**(89)**	(111)
Fournisseurs et charges à payer	**5 104**	(669)
Produits reportés	**2 353**	1 894
	9 108	12 146
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements temporaires	**—**	(2 000)
Acquisition de placements	**(24 520)**	(40 685)
Produit de la vente de placements temporaires	**2 000**	1 000
Produit de la vente de placements	**29 950**	28 895
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(2 378)**	(911)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**(2)**	(73)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	**—**	4
Encaissement d'avantages locatifs incitatifs	**2 250**	—
	7 300	(13 770)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'emprunt hypothécaire	**(6 379)**	(397)
Variation nette de la trésorerie	**10 029**	(2 021)
Trésorerie à l'ouverture	**4 471**	6 492
Trésorerie à la clôture	**14 500 $**	4 471 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

Nature et description de l'organisation

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) a été constituée en organisation à but non lucratif en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 1er janvier 2013. CPA Canada n'est assujettie à aucun impôt sur le revenu.

CPA Canada aide les organisations de réglementation des CPA à élaborer et à promouvoir des normes appropriées et uniformes d'admission à la profession de comptable professionnel agréé et à maintenir des normes de déontologie appropriées pour tous les comptables professionnels agréés. CPA Canada mène des recherches sur des sujets d'actualité dans le domaine des affaires, publie des indications ainsi que des documents destinés à la profession comptable, élabore des programmes de formation préagrément et d'apprentissage professionnel et représente la profession de CPA sur les scènes nationale et internationale.

CPA Canada mobilise des fonds, des effectifs et diverses ressources complémentaires pour soutenir une activité de normalisation indépendante. Le Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC) et le Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification (CSNAC) sont des instances indépendantes composées de bénévoles qui ont été créées afin de servir l'intérêt public en supervisant les activités de normalisation au Canada.

Le CSNC supervise les activités d'instances indépendantes canadiennes, à savoir le Conseil des normes comptables (CNC) et le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), qui établissent des normes comptables à l'intention des entités canadiennes.

Le CSNAC supervise les activités du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC), une instance indépendante canadienne, qui établit des normes en matière de certification et de services connexes au Canada.

1. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et s'appuient sur les principales méthodes comptables suivantes.

a) Comptabilisation des produits

i) Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont comptabilisées en produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les cotisations des membres reçues antérieurement à l'exercice auquel elles se rapportent sont comptabilisées dans les produits reportés.

ii) Programme de formation préagrément

Les produits provenant du programme de formation préagrément sont comptabilisés au moment de l'inscription du candidat à un module du programme de formation préagrément. Les droits d'examen sont comptabilisés dans les produits lors de la tenue des examens. La somme reçue d'un candidat préalablement à son inscription au programme ou à la tenue d'un examen est comptabilisée dans les produits reportés.

iii) Apprentissage et perfectionnement professionnels

Les produits provenant des programmes d'apprentissage et de perfectionnement professionnels sont comptabilisés au moment où ces programmes sont offerts. Les sommes reçues préalablement à la tenue d'une activité sont comptabilisées dans les produits reportés.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

1. Résumé des principales méthodes comptables *(suite)*

a) Comptabilisation des produits *(suite)*

iv) Publications, produits et services
Les produits provenant des publications, produits et services sont comptabilisés au moment de l'expédition, au moment de la prestation ou au prorata sur la durée de l'abonnement, selon la nature du produit ou du service. La somme reçue préalablement à l'expédition, à la prestation de service ou à la durée de l'abonnement est comptabilisée dans les produits reportés.

v) Revenus de placement
Les revenus de placement sont constitués des intérêts sur la trésorerie, des intérêts sur les placements temporaires, des intérêts sur les placements, des distributions des fonds de placement indiciels, des gains et pertes réalisés sur la vente de placements, et de l'accroissement et de la diminution latents de la juste valeur des fonds de placement indiciels. Les produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts gagnés sur les placements sont comptabilisés sur la durée des placements en cause, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

vi) *CPA Magazine*
Les produits provenant des abonnements au magazine sont comptabilisés sur la durée de l'abonnement. Les produits publicitaires sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les annonces sont publiées. La somme reçue préalablement à la durée de l'abonnement ou à la parution de la publicité est comptabilisée dans les produits reportés.

vii) Programmes internationaux
Les droits d'inscription des étudiants sont comptabilisés en produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent. Les produits générés par les ventes sont comptabilisés au moment de l'expédition. Les produits au titre des programmes sont comptabilisés au moment où les programmes d'apprentissage et de perfectionnement professionnels sont offerts. Les droits d'examen sont comptabilisés dans les produits lors de la tenue des examens. Les sommes reçues préalablement à l'expédition, à l'offre d'un programme, à la tenue d'un examen ou à l'année à laquelle l'inscription de l'étudiant se rapporte sont comptabilisées dans les produits reportés.

b) Placements temporaires
Les placements temporaires sont constitués de certificats de placement garanti dont les échéances vont de 91 jours à 12 mois à partir de la date d'acquisition.

c) Placements
Les placements sont constitués de certificats de placement garanti et de placements à revenu fixe dont les échéances sont supérieures à 12 mois à partir de la date d'acquisition, ainsi que de placements dans des fonds de placement indiciels. Les certificats de placement garanti et les placements à revenu fixe arrivant à échéance dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés dans l'actif à court terme.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

1. Résumé des principales méthodes comptables *(suite)*

d) Dons reçus sous forme de services

Le fonctionnement de CPA Canada dépend des services que lui fournissent bénévolement de nombreuses personnes qui sont des experts et des chefs de file sectoriels dans des domaines spécialisés. Comme ces services ne sont normalement pas achetés par CPA Canada et en raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, les dons reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

e) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont principalement constituées de montants payés d'avance à des fournisseurs au cours de l'exercice considéré pour des biens et des services qui seront reçus au cours de l'exercice suivant. Les charges payées d'avance sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les biens et services sont reçus.

f) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, et il est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

g) Instruments financiers

i) Évaluation des actifs et passifs financiers

CPA Canada évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur ajustée, dans le cas d'un instrument financier qui ne sera pas évalué ultérieurement à la juste valeur, pour tenir compte des coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

CPA Canada évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception de la trésorerie et des placements dans des fonds de placement indiciels cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat dans l'exercice où elles se produisent.

Le coût après amortissement est le montant auquel est évalué un actif financier ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

Les coûts de transaction associés à l'acquisition et à la cession de placements à revenu fixe sont inscrits à l'actif et inclus dans les coûts d'acquisition ou portés en diminution du produit de la cession. Les frais de gestion des placements liés aux fonds de placement indiciels sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créances et les placements dans des certificats de placement garanti ainsi que les placements à revenu fixe.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

1. Résumé des principales méthodes comptables *(suite)*

g) Instruments financiers *(suite)*

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les fournisseurs et les charges à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les placements dans des fonds de placement indiciels cotés sur un marché actif.

Les justes valeurs des placements dans des fonds de placement indiciels sont déterminées par référence aux plus récentes valeurs liquidatives de clôture pour chaque fonds de placement indiciel.

ii) Perte de valeur

À la fin de chaque exercice, CPA Canada détermine s'il existe des indications d'une possible perte de valeur d'un actif financier évalué au coût après amortissement. Les preuves objectives d'une perte de valeur comprennent les données observables qui sont portées à l'attention de CPA Canada, y compris, sans toutefois s'y limiter, les événements suivants : difficultés financières importantes de l'émetteur; manquement à un contrat, tel qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal; faillite ou autres procédures de restructuration financière.

Lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur, CPA Canada détermine s'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier.

Lorsque CPA Canada identifie un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, elle réduit la valeur comptable de cet actif financier pour la ramener au plus élevé des montants suivants :

i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de la détention de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
ii) le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture.

La réduction de valeur d'un actif financier est comptabilisée en résultat dans l'exercice au cours duquel la perte de valeur se produit.

Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif financier précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, sans excéder toutefois le montant de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat dans l'exercice où la reprise a lieu.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

1. Résumé des principales méthodes comptables *(suite)*

h) Immobilisations

Les coûts des immobilisations sont inscrits à l'actif lorsqu'ils satisfont aux critères permettant de les comptabiliser à titre d'immobilisations, sauf pour les dépenses relatives aux immobilisations incorporelles générées en interne au cours de la phase de développement, qui sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées. Le coût d'une immobilisation comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue.

Une immobilisation doit être soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si une perte de valeur potentielle est observée, le montant de la dépréciation est calculé comme l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation sur sa juste valeur. La perte de valeur d'une immobilisation est comptabilisée en résultat dans l'exercice au cours duquel la perte de valeur se produit.

La perte de valeur ne peut faire l'objet d'une reprise si la juste valeur de l'immobilisation augmente ultérieurement.

i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui comprennent le terrain, le bâtiment, les améliorations du bâtiment, le mobilier et le matériel ainsi que les améliorations locatives, sont évaluées au coût, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire à partir du début de l'utilisation des biens, à des taux établis de manière à ce que le coût des immobilisations corporelles soit amorti sur les durées de vie utile estimatives suivantes :

Bâtiment	25 ans
Améliorations du bâtiment	10 ans
Mobilier et matériel	De 3 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée restante des baux concernés

ii) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels d'application acquis séparément. Ces logiciels sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire à partir du début de l'utilisation des biens, à des taux établis de manière à ce que le coût des immobilisations incorporelles soit amorti sur leur durée de vie utile estimative, qui peut aller de trois à cinq ans.

i) Avantages postérieurs au départ à la retraite

Régimes à prestations définies

i) Un passif au titre des prestations définies est comptabilisé dans l'état de la situation financière dans la mesure où les obligations au titre des prestations définies d'un régime excèdent la juste valeur de l'actif de ce régime.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

1. Résumé des principales méthodes comptables *(suite)*

i) Avantages postérieurs au départ à la retraite *(suite)*

Régimes à prestations définies *(suite)*

Les composantes du coût total des régimes à prestations définies, compte non tenu des réévaluations et autres éléments, sont comptabilisées en résultat dans l'exercice où elles sont engagées.

Les réévaluations et autres éléments sont comptabilisés dans l'exercice où ils ont lieu, directement dans l'état de l'évolution de l'actif net.

ii) Les obligations au titre des prestations définies sont établies par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services, suivant les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de la retraite, l'espérance de vie, les taux d'actualisation permettant de prendre en compte la valeur temporelle de l'argent, l'évolution future des niveaux de salaires et de prestations, ainsi que d'autres hypothèses actuarielles.

iii) Les obligations au titre des prestations définies sont évaluées sur la base de rapports d'évaluation actuarielle préparés annuellement à des fins comptables selon des hypothèses actuarielles, y compris quant au taux d'actualisation, qui sont mises à jour chaque année.

iv) Les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur.

v) Les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont évalués au 31 mars.

vi) Les composantes du coût total d'un régime à prestations définies pour l'exercice comprennent :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice;
- le coût financier;
- les réévaluations et autres éléments.

Le coût des services rendus au cours de l'exercice correspond à la valeur actuarielle des prestations accordées en échange des services rendus par les salariés au cours de l'exercice, réduite pour tenir compte des cotisations versées par les salariés.

Le coût financier de l'exercice correspond à l'intérêt net sur le passif au titre des prestations définies, que l'on calcule en multipliant le passif au titre des prestations définies au début de l'exercice par le taux d'actualisation utilisé pour la détermination du solde de l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice. Dans le cas d'un actif au titre des prestations définies, le coût financier est un crédit.

Les réévaluations et autres éléments sont composés de ce qui suit :

- la différence entre le rendement réel de l'actif du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour la détermination du solde de l'obligation au titre des prestations définies du régime au début de l'exercice;
- les gains et pertes actuariels;
- l'incidence de la provision pour moins-value, s'il y a lieu, dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies;

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

1. Résumé des principales méthodes comptables *(suite)*

i) Avantages postérieurs au départ à la retraite *(suite)*

Régimes à prestations définies *(suite)*

- les coûts des services passés;
- les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Au cours d'un exercice donné, les gains et pertes actuariels peuvent découler :

- de l'écart entre les obligations réelles au titre des prestations définies à la date de clôture et les obligations prévues au titre des prestations définies à la date de clôture;
- de modifications apportées aux hypothèses actuarielles.

Régimes à cotisations définies

i) Les composantes du coût total d'un régime à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dans l'exercice où elles sont engagées.

ii) Les composantes du coût total d'un régime à cotisations définies pour l'exercice comprennent :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice;
- les coûts des services passés;
- les intérêts débiteurs de l'exercice sur la valeur actualisée estimative des cotisations requises dans les exercices futurs au titre des services rendus par les salariés au cours de l'exercice considéré ou des exercices antérieurs;
- en déduction, les intérêts créditeurs de l'exercice sur tout excédent non affecté du régime.

Le coût des services rendus au cours de l'exercice comprend les cotisations que CPA Canada est tenue de verser au cours de l'exercice en échange des services rendus par les salariés au cours de celui-ci, ainsi que la valeur actualisée estimative des cotisations que CPA Canada est tenue de verser dans les exercices futurs à l'égard des services rendus par les salariés au cours de l'exercice.

j) Avantages locatifs incitatifs reportés

Les avantages locatifs incitatifs reçus comprennent les réductions de loyer et les avantages rattachés à des améliorations locatives reçus en argent.

Les avantages incitatifs reçus au titre des baux originaux sont amortis en résultat de façon linéaire sur la durée des baux originaux. Les avantages incitatifs reçus au titre des baux renégociés sont amortis en résultat de façon linéaire sur la durée de l'intervalle entre la date d'échéance du bail original en cause et celle du bail renégocié en cause.

k) Actif net investi en immobilisations

Le montant de l'actif net investi en immobilisations correspond à la valeur comptable nette des immobilisations, déduction faite de la dette et du solde non amorti des avantages locatifs incitatifs reportés affectés à l'achat d'immobilisations.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

1. Résumé des principales méthodes comptables *(suite)*

l) Estimations de la direction

La préparation des présents états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des jugements et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables, sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, et sur les montants des produits et des charges de l'exercice considéré. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations, et les écarts en découlant seront comptabilisés dans les exercices ultérieurs.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées continuellement. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice de révision des estimations et dans tout exercice ultérieur touché par la révision en question.

La direction estime que les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations au titre des prestations définies constituent des estimations importantes.

2. Gestion des risques relatifs aux instruments financiers

CPA Canada est exposée à différents risques découlant de ses instruments financiers. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques et les concentrations de ces risques.

Les instruments financiers de CPA Canada et la nature des risques auxquels ils peuvent être exposés sont les suivants :

	Risques				
			Risque de marché		
Instruments financiers	Crédit	Liquidité	Change	Taux d'intérêt	Prix autre
Trésorerie	X			X	
Créances	X				
Placements – certificats de placement garanti	X			X	
Placements – titres à revenu fixe canadiens	X			X	
Placements – fonds indiciels : titres à revenu fixe canadiens	X			X	X
Placements – fonds indiciels : titres de capitaux propres canadiens et étrangers			X		X
Fournisseurs et charges à payer		X			

CPA Canada gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence potentielle sur sa performance opérationnelle et financière conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats et de protéger l'actif. Le Conseil d'administration surveille la conformité avec la politique de gestion des risques et passe en revue annuellement la politique et les procédures de gestion des risques.

CPA Canada s'est dotée d'une politique de placement qui décrit en détail la qualité des actifs et la proportion des titres de placement à revenu fixe et des titres de capitaux propres dans lesquels elle peut investir.

CPA Canada n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de la gestion des risques.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

2. Gestion des risques relatifs aux instruments financiers *(suite)*

Risque de crédit

CPA Canada est exposée à un risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, ou lié à une concentration de transactions avec une même partie, ou à une concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économiques similaires et qui pourraient être affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture, de sorte que CPA Canada puisse subir une perte financière. CPA Canada ne détient pas directement de sûreté pour les obligations financières des contreparties.

L'exposition maximale de CPA Canada au risque de crédit au 31 mars se présente comme suit :

	2018	2017
Trésorerie	**14 500 $**	4 471 $
Créances	**6 810**	7 607
Placements temporaires	**—**	2 000
Placements – certificats de placement garanti	**17 827**	24 741
Placements – titres à revenu fixe canadiens	**13 915**	12 861
Placements – fonds indiciels : titres à revenu fixe canadiens	**23 660**	22 915
	76 712 $	74 595 $

Trésorerie et placements : Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements est réduit au minimum, ces actifs étant essentiellement investis dans des titres de créance des entités suivantes : gouvernements, grandes institutions financières ayant reçu une cote catégorie investissement d'une agence de notation réputée, et/ou autres parties solvables. Un suivi constant est assuré afin d'évaluer l'évolution de la situation des émetteurs de titres qui sont admissibles à titre de placements, conformément à la politique de placement de CPA Canada.

Créances : Le risque de crédit associé aux créances est réduit au minimum, CPA Canada ayant une clientèle considérable, qui est diversifiée et présente dans la quasi-totalité des secteurs d'activité au Canada et qui comprend les organisations provinciales et territoriales de CPA. CPA Canada applique un programme d'évaluation de la solvabilité des clients et limite le montant de crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. Au 31 mars 2018, une provision pour créances douteuses de 73 $ a été constituée (50 $ en 2017).

Les concentrations de risque de crédit lié aux créances sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti. Au 31 mars 2018, les créances sur les deux plus gros clients représentaient 64 % du montant total des créances (53 % en 2017).

Les concentrations de risque de crédit lié aux certificats de placement garanti sont atténuées par la qualité du crédit des grandes institutions financières émettrices. Au 31 mars 2018, 47 % du total des certificats de placement garanti était détenu auprès d'une même institution financière (34 % en 2017).

Les concentrations de risque de crédit lié aux placements en titres à revenu fixe canadiens sont atténuées par le fait que l'on veille à ce que ces actifs soient investis dans des titres de créance des entités suivantes : gouvernements, grandes institutions financières et autres parties solvables. Au 31 mars 2018, 26 % du total des placements en titres à revenu fixe canadiens était détenu auprès d'une même entité (24 % en 2017).

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

2. Gestion des risques relatifs aux instruments financiers *(suite)*

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que CPA Canada ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

CPA Canada couvre ses besoins de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités d'investissement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en trésorerie. CPA Canada dispose d'une ligne de crédit bancaire à court terme non garantie d'un montant maximum de 950 $, portant intérêt au taux préférentiel, à laquelle elle pourrait recourir en cas de fluctuations temporaires des besoins de trésorerie. Au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, la ligne de crédit bancaire n'avait pas été utilisée.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent par rapport à la valeur du dollar canadien en raison des variations des taux de change.

La monnaie de fonctionnement de CPA Canada est le dollar canadien. Il peut arriver à l'occasion que CPA Canada conclue des transactions en devises du fait que certains produits et charges sont libellés dans ces devises, et qu'elle ait recours à des fournisseurs étrangers pour certains achats d'approvisionnement et de services, et l'acquisition de certaines immobilisations à l'échelle internationale.

CPA Canada investit une partie de son portefeuille de placements dans un fonds de placement indiciel qui investit dans des titres de capitaux propres étrangers. CPA Canada atténue son risque de change en investissant dans un fonds de placement indiciel composé de titres de placement libellés dans de nombreuses devises.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

En ce qui a trait à ses placements en certificats de placement garanti et à ses placements à revenu fixe, CPA Canada gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances des placements en portefeuille. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen du portefeuille tout en réduisant la sensibilité de celui-ci à la fluctuation des taux d'intérêt.

CPA Canada investit une partie de son portefeuille de placements dans un fonds de placement indiciel qui investit dans des titres à revenu fixe canadiens. CPA Canada atténue son risque de taux d'intérêt en investissant dans un fonds de placement indiciel composé de titres ayant diverses échéances.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

2. Gestion des risques relatifs aux instruments financiers *(suite)*

Risque de prix autre

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments semblables négociés sur le marché.

La politique de placement de CPA Canada limite les placements dans des fonds indiciels à certains indices de marché déterminés. Selon la politique de placement de CPA Canada, les fonds de placement indiciels sont composés à 55 % (±5 %) de titres à revenu fixe et à 45 % (±10 %) de titres de capitaux propres, et le portefeuille est rééquilibré chaque trimestre. Le risque et la volatilité des rendements des placements sont atténués du fait de la répartition des placements entre différents pays, secteurs d'activité et émetteurs de tailles diverses.

Variation des risques

Le profil de risque des instruments financiers de CPA Canada n'a pas subi de changement important par rapport à celui de l'exercice précédent.

3. Placements temporaires

Le solde de 2017 correspondait à un certificat de placement garanti portant intérêt à un taux effectif de 1,25 %. Le certificat a été vendu au cours de l'exercice.

4. Placements

		2018	2017
ÉVALUÉS AU COÛT APRÈS AMORTISSEMENT			
Certificats de placement garanti		**17 827 $**	24 741 $
Placements à revenu fixe canadiens		**13 915**	12 861
		31 742	37 602
ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR			
Fonds de placement indiciels	– placements à revenu fixe canadiens	**23 660**	22 915
	– titres de capitaux propres canadiens	**8 694**	8 315
	– titres de capitaux propres étrangers	**10 834**	10 412
		43 188	41 642
		74 930 $	79 244 $

Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux effectifs allant de 1,40 % à 2,00 % (en 2017, de 1,40 % à 2,10 %), et leurs échéances se situent entre avril 2020 et juin 2022 (en 2017, entre mars 2019 et juillet 2021).

Les placements à revenu fixe canadiens portent intérêt à des taux effectifs allant de 1,64 % à 2,46 % (en 2017, de 1,39 % à 3,13 %), et leurs échéances se situent entre janvier 2022 et juin 2025 (en 2017, entre novembre 2019 et mars 2026).

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

4. Placements *(suite)*
Les placements à revenu fixe canadiens compris dans les fonds de placement indiciels portent intérêt à des taux effectifs allant de 1,59 % à 7,50 % (en 2017, de 0,66 % à 7,09 %). Leurs échéances se situent entre avril 2019 et novembre 2065 (en 2017, entre mars 2018 et novembre 2065).

5. Stocks

Les stocks comprennent des livres et des publications offerts en vente. Le montant des stocks comptabilisé en charges dans l'exercice s'établit à 1 325 $ (1 664 $ en 2017).

6. Immobilisations

		2018			2017		
		Coût	**Cumul des amortissements**	**Valeur comptable nette**	Coût	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette
a)	Immobilisations corporelles						
	Terrain	**3 661 $**	**— $**	**3 661 $**	3 661 $	— $	3 661 $
	Bâtiment	**8 543**	**3 246**	**5 297**	8 543	2 905	5 638
	Améliorations du bâtiment	**2 007**	**1 641**	**366**	2 007	1 422	585
	Mobilier et matériel	**9 910**	**7 204**	**2 706**	9 147	6 436	2 711
	Améliorations locatives	**7 481**	**4 029**	**3 452**	6 440	3 648	2 792
		31 602	**16 120**	**15 482**	29 798	14 411	15 387
b)	Immobilisations incorporelles						
	Logiciels d'application	**5 315**	**5 240**	**75**	5 313	5 036	277
		36 917 $	**21 360 $**	**15 557 $**	35 111 $	19 447 $	15 664 $

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles d'une valeur comptable nette de 77 $ (coût de 574 $ et amortissement cumulé de 497 $) ont été vendues, occasionnant une perte de 77 $. (En 2017, des immobilisations corporelles d'une valeur comptable nette de 60 $ (coût de 483 $ et amortissement cumulé de 423 $) et des immobilisations incorporelles de valeur comptable nette nulle (coût et amortissement cumulé égaux à 89 $) ont été vendues, occasionnant une perte de 56 $.)

7. Fournisseurs et charges à payer

	2018	2017
Dettes fournisseurs et charges à payer	**16 010 $**	14 498 $
Organisations provinciales et territoriales de CPA [Note 12]	**3 267**	—
Taxes de vente	**518**	193
Charges sociales et retenues à la source	**—**	—
	19 795 $	14 691 $

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

8. Emprunt hypothécaire

L'emprunt hypothécaire, assorti d'un taux d'intérêt fixe annuel de 5,74 %, était remboursable au moyen de versements mensuels de 64 $ comprenant le principal et les intérêts jusqu'à la date d'échéance du 17 octobre 2017, date à laquelle le montant non réglé a été remboursé en totalité. Les intérêts versés au cours de l'exercice ont totalisé 195 $ (371 $ en 2017).

9. Avantages postérieurs au départ à la retraite

	2018	2017
Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière :		
Régimes de retraite	**13 759 $**	14 315 $
Avantages complémentaires de retraite	**16 402**	15 608
	30 161 $	29 923 $
Coûts des prestations définies comptabilisés dans l'état des résultats :		
Régimes de retraite	**530 $**	1 260 $
Avantages complémentaires de retraite	**800**	1 093
	1 330 $	2 353 $
Coûts des prestations définies comptabilisés dans l'état de l'évolution de l'actif net :		
Régimes de retraite	**(159) $**	672 $
Avantages complémentaires de retraite	**582**	(2 467)
	423 $	(1 795) $
Total des paiements en trésorerie au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite :		
Cotisations minimales requises à verser au régime de retraite par capitalisation en vertu des règlements applicables actuels	**329 $**	766 $
Montant des prestations versées directement aux prestataires du régime de retraite supplémentaire sans capitalisation	**598**	531
Cotisation visant à capitaliser les coûts de l'exercice au titre des avantages complémentaires de retraite	**588**	437
	1 515 $	1 734 $

a) Régimes de retraite

CPA Canada offre un régime de retraite agréé comportant un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies, ainsi qu'un régime de retraite supplémentaire non agréé sans capitalisation.

Depuis une modification apportée au régime agréé le 1er juillet 2010, l'option non contributive du régime n'était plus offerte aux nouveaux participants au volet à prestations définies qui adhéraient au régime après cette date. Depuis le 1er mai 2012, le volet à prestations définies du régime de retraite agréé et le régime de retraite supplémentaire ne sont plus offerts aux nouveaux salariés. Les participants au volet à prestations définies du régime de retraite agréé ont continué d'accumuler des années de service jusqu'au 31 octobre 2013. Le 1er novembre 2013, un volet à cotisations définies du régime de retraite agréé a été instauré pour les nouveaux participants et pour les participants existants au volet à prestations définies dont la somme de l'âge et des années de service était inférieure à 55 ans au 1er novembre 2013. CPA Canada a offert aux participants dont la somme de l'âge et des années de service était au moins égale à 55 ans au 1er novembre 2013 la possibilité de continuer de cotiser au volet à prestations définies du régime de retraite agréé jusqu'au

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

9. Avantages postérieurs au départ à la retraite *(suite)*

a) Régimes de retraite *(suite)*

31 octobre 2016, ou de transférer leur participation au volet à cotisations définies du régime de retraite agréé le 1er novembre 2013. Toutes les années de service futures des participants au régime accumulées à partir du 1er novembre 2013 le sont dans le volet à cotisations définies du régime de retraite agréé, à l'exception des participants au régime qui ont choisi de continuer à constituer leurs prestations dans le volet à prestations définies du régime de retraite agréé jusqu'au 31 octobre 2016.

Le 1er novembre 2016, tous les participants au régime ayant accumulé jusqu'alors leurs années de service dans le volet à prestations définies du régime de retraite agréé sont passés au volet à cotisations définies du régime.

CPA Canada assure la capitalisation du régime de retraite agréé qui est requise par la législation applicable et déterminée par l'actuaire du régime aux fins de la capitalisation. L'excédent des prestations sur les prestations maximales autorisées en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* est financé au moyen du régime de retraite supplémentaire pour les salariés qui y étaient admissibles avant le 1er novembre 2013. Les cotisations sont versées au régime de retraite supplémentaire à mesure que les prestations sont versées.

La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de la comptabilisation date du 31 mars 2018.

La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 1er janvier 2017 et indiquait pour les exercices 2017 et 2018 que des cotisations annuelles minimales de 302 $ étaient requises au titre de l'amortissement du déficit de solvabilité. Pour l'exercice 2019, les cotisations annuelles minimales requises au titre de l'amortissement du déficit de solvabilité seront de 823 $. La date de la prochaine évaluation actuarielle requise aux fins de la capitalisation sera le 1er janvier 2020.

	2018			2017		
	Régime agréé	**Régime de retraite supplémentaire**	**Total**	Régime agréé	Régime de retraite supplémentaire	Total
i) Situation de capitalisation des régimes						
Actif du régime, à la juste valeur	**58 809 $**	**— $**	**58 809 $**	58 110 $	— $	58 110 $
Obligations au titre des prestations définies	**(63 599)**	**(8 969)**	**(72 568)**	(63 324)	(9 101)	(72 425)
Passif au titre des prestations définies	**(4 790) $**	**(8 969) $**	**(13 759) $**	(5 214) $	(9 101) $	(14 315) $

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

9. Avantages postérieurs au départ à la retraite *(suite)*

a) Régimes de retraite *(suite)*

	2018			2017		
	Régime agréé	**Régime de retraite supplémentaire**	**Total**	Régime agréé	Régime de retraite supplémentaire	Total
ii) Actif du régime, à la juste valeur						
Solde d'ouverture	**58 110 $**	**— $**	**58 110 $**	53 662 $	— $	53 662 $
Rendement réel de l'actif du régime	**3 423**	**—**	**3 423**	5 527	—	5 527
Cotisations patronales	**329**	**598**	**927**	766	531	1 297
Cotisations salariales	**—**	**—**	**—**	219	—	219
Prestations versées	**(3 053)**	**(598)**	**(3 651)**	(2 064)	(531)	(2 595)
Solde de clôture	**58 809 $**	**— $**	**58 809 $**	58 110 $	— $	58 110 $
Composition de l'actif du régime :						
Titres de capitaux propres	**60,2 %**	**—**	**60,2 %**	59,9 %	—	59,9 %
Titres de créance	**39,8 %**	**—**	**39,8 %**	40,1 %	—	40,1 %
	100,0 %	**—**	**100,0 %**	100,0 %	—	100,0 %
iii) Obligations au titre des prestations définies						
Solde d'ouverture	**(63 324) $**	**(9 101) $**	**(72 425) $**	(58 870) $	(8 472) $	(67 342) $
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**—**	**—**	**—**	(714)	(13)	(727)
Intérêts débiteurs sur obligations au titre des prestations définies	**(2 344)**	**(337)**	**(2 681)**	(2 296)	(330)	(2 626)
Cotisations salariales	**—**	**—**	**—**	(219)	—	(219)
Prestations versées	**3 053**	**598**	**3 651**	2 064	531	2 595
Perte actuarielle	**(984)**	**(129)**	**(1 113)**	(3 289)	(817)	(4 106)
Solde de clôture	**(63 599) $**	**(8 969) $**	**(72 568) $**	(63 324) $	(9 101) $	(72 425) $

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

9. Avantages postérieurs au départ à la retraite *(suite)*

a) Régimes de retraite *(suite)*

iv) Composantes du coût des prestations définies

	2018			2017		
	Régime agréé	**Régime de retraite supplémentaire**	**Total**	Régime agréé	Régime de retraite supplémentaire	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**— $**	**— $**	**— $**	714 $	13 $	727 $
Coût financier	**193**	**337**	**530**	203	330	533
Coût des prestations définies comptabilisé dans l'état des résultats	**193**	**337**	**530**	917	343	1 260
Réévaluations et autres éléments :						
• différence entre le rendement réel de l'actif du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé aux fins de la détermination du solde de l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	**(1 272)**	**—**	**(1 272)**	(3 434)	—	(3 434)
• perte actuarielle	**984**	**129**	**1 113**	3 289	817	4 106
Coût des prestations définies comptabilisé dans l'état de l'évolution de l'actif net	**(288)**	**129**	**(159)**	(145)	817	672
Coût des prestations définies	**(95) $**	**466 $**	**371 $**	772 $	1 160 $	1 932 $

v) Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles importantes retenues pour évaluer les obligations au titre des prestations définies et les coûts des prestations définies des exercices clos le 31 mars 2018 et le 31 mars 2017 sont les suivantes :

	2018		2017	
	Obligations au titre des prestations définies	**Coût des prestations définies**	Obligations au titre des prestations définies	Coût des prestations définies
Taux d'actualisation	**3,60 %**	**3,70 %**	3,70 %	3,90 %
Taux de croissance de la rémunération	**3,00 %**	**3,00 %**	3,00 %	3,00 %

vi) Volet à cotisations définies

CPA Canada verse un montant équivalent aux cotisations des salariés au volet à cotisations définies du régime de retraite agréé. Le taux de cotisation est fondé sur le niveau de cotisation du salarié, son salaire et ses années de service. Les cotisations versées au cours de l'exercice 2018 ont été de 2 415 $ (1 951 $ en 2017).

9. Avantages postérieurs au départ à la retraite *(suite)*

b) Avantages complémentaires de retraite

CPA Canada offre aux retraités des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies comportant une assurance maladie, une assurance dentaire et une modique assurance vie. Les prestations sont servies par l'entremise d'un contrat d'assurance collective, pour lequel CPA Canada verse des primes annuelles à un assureur.

La plus récente évaluation actuarielle des régimes d'avantages complémentaires de retraite aux fins de la comptabilisation date du 31 mars 2018.

		2018	2017
i)	**Situation de capitalisation des régimes**		
	Actif du régime, à la juste valeur	**— $**	— $
	Obligations au titre des prestations définies	**(16 402)**	(15 608)
	Passif au titre des prestations définies	**(16 402) $**	(15 608) $
ii)	**Actif du régime, à la juste valeur**		
	Solde d'ouverture	**— $**	— $
	Cotisations patronales	**588**	437
	Prestations versées	**(588)**	(437)
	Solde de clôture	**— $**	— $
iii)	**Obligations au titre des prestations définies**		
	Solde d'ouverture	**(15 608) $**	(17 419) $
	Coût des services rendus au cours de l'exercice	**(207)**	(395)
	Intérêts débiteurs sur obligations au titre des prestations définies	**(593)**	(698)
	Prestations versées	**588**	437
	Gain actuariel (perte actuarielle)	**(582)**	2 467
	Solde de clôture	**(16 402) $**	(15 608) $
iv)	**Composantes du coût des prestations définies**		
	Coût des services rendus au cours de l'exercice	**207 $**	395 $
	Coût financier	**593**	698
	Coût des prestations définies comptabilisé dans l'état des résultats	**800**	1 093
	Réévaluations et autres éléments		
	• perte actuarielle (gain actuariel)	**582**	(2 467)
	Coût des prestations définies comptabilisé dans l'état de l'évolution de l'actif net	**582**	(2 467)
	Coût des prestations définies (crédit)	**1 382 $**	(1 374) $

v) **Hypothèses actuarielles**

Les hypothèses actuarielles importantes retenues pour évaluer les obligations au titre des prestations définies et les coûts des prestations définies des exercices clos le 31 mars 2018 et le 31 mars 2017 sont les suivantes :

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

9. Avantages postérieurs au départ à la retraite *(suite)*

b) Avantages complémentaires de retraite *(suite)*

	2018		2017	
	Obligations au titre des prestations définies	**Coût des prestations définies**	Obligations au titre des prestations définies	Coût des prestations définies
Taux d'actualisation	**3,60 %**	**3,80 %**	3,80 %	4,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé	**5,62 %**	**5,72 %**	5,72 %	5,89 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé	**4,50 %**	**4,50 %**	4,50 %	4,50 %
Année où le taux de croissance du coût des soins de santé rejoint le taux ultime de croissance de ce coût	**2028**	**2028**	2028	2028

c) Risques financiers

Le principal risque à long terme des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite de CPA Canada consiste dans la possibilité que les actifs des régimes et les flux de trésorerie de fonctionnement futurs de CPA Canada soient insuffisants pour répondre aux obligations au titre des régimes. Un résumé de la situation de capitalisation des régimes est présenté ci-dessous :

		2018	2017
Régime capitalisé :			
Actif du régime, à la juste valeur		**58 809 $**	58 110 $
Obligations au titre des prestations définies		**(63 599)**	(63 324)
		(4 790)	(5 214)
Régimes non capitalisés :			
Obligations au titre des prestations définies	– régime de retraite	**(8 969)**	(9 101)
	– avantages complémentaires de retraite	**(16 402)**	(15 608)
		(25 371)	(24 709)
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite comptabilisé dans l'état de la situation financière		**(30 161) $**	(29 923) $

Le passif des régimes expose CPA Canada à différentes formes de risques, y compris le risque de liquidité et le risque associé aux modifications des hypothèses actuarielles, principalement le risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies des régimes.

L'actif du régime capitalisé expose CPA Canada à différentes formes de risques, y compris les risques de crédit, de liquidité et de marché, ce dernier étant composé du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque de prix autre. L'actif du régime est constitué de placements dans des fonds indiciels, qui sont composés à 40 % (±3 %) de titres à revenu fixe et à 60 % (±3 %) de titres de capitaux propres, et le portefeuille est rééquilibré chaque trimestre.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

9. Avantages postérieurs au départ à la retraite *(suite)*

c) Risques financiers *(suite)*

CPA Canada atténue les risques liés à l'actif des régimes de la même manière qu'elle le fait pour ses instruments financiers. En outre, le risque de taux d'intérêt sur le passif du régime capitalisé bénéficie d'une couverture naturelle grâce aux placements que CPA Canada possède dans des fonds de placement indiciels, dont la valeur est également touchée par les variations des taux d'intérêt.

10. Engagements

a) Engagements locatifs

CPA Canada a conclu des contrats de location pour ses bureaux. Ces baux prévoient la prise en charge par CPA Canada d'une quote-part des taxes foncières et des charges d'exploitation.

Les paiements annuels futurs afférents à la location des bureaux, y compris la quote-part estimative des taxes foncières et des charges d'exploitation, sont les suivants :

2019	3 791 $
2020	3 847
2021	3 797
2022	3 797
2023	3 977
Années suivantes	19 365
	38 574 $

b) Avantages locatifs incitatifs reportés

	2018			2017		
	Incitatifs pour améliorations locatives	**Réductions de loyer**	**Total**	Incitatifs pour améliorations locatives	Réductions de loyer	Total
Solde d'ouverture	**1 649 $**	**110 $**	**1 759 $**	1 862 $	162 $	2 024 $
Entrées de l'exercice	**1 060**	**—**	**1 060**	—	—	—
Amortissement	**(219)**	**(110)**	**(329)**	(213)	(52)	(265)
Solde de clôture	**2 490 $**	**— $**	**2 490 $**	1 649 $	110 $	1 759 $

Par suite de la conclusion d'ententes de modification du bail des bureaux de Toronto, CPA Canada a comptabilisé un montant de 1 190 $ au cours de l'exercice 2016 comme une créance à long terme et comme un avantage locatif incitatif reporté au titre des dépenses réalisées pour l'apport d'améliorations locatives répondant aux conditions requises pour permettre à CPA Canada d'obtenir le 1er septembre 2017, à l'entrée en vigueur du bail modifié, le versement d'avantages locatifs incitatifs pour le même montant. CPA Canada était également admise à toucher des avantages locatifs incitatifs supplémentaires de 667 $ au début du bail modifié entrant en vigueur le 1er septembre 2017. CPA Canada a donc touché des avantages locatifs incitatifs totaux de 1 857 $ au cours de l'exercice 2018.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

10. Engagements *(suite)*

b) Avantages locatifs incitatifs reportés *(suite)*

Au cours de l'exercice 2018, CPA Canada a conclu un bail pour ses nouveaux bureaux de Montréal. Le bail de l'ancien bureau a été résilié sans montant à régler. Des avantages au titre de la réduction de loyer non amortis de 80 $ rattachés à l'ancien bail ont été comptabilisés en résultat au cours de l'exercice 2018. Aux termes du bail pour ses nouveaux locaux de Montréal, CPA Canada a touché des avantages locatifs incitatifs de 393 $.

c) Obligations contractuelles

Dans le cadre de sa stratégie numérique, CPA Canada a engagé, au coût annuel de 2 150 $, des consultants pour une période de 36 mois allant du 15 janvier 2018 au 15 janvier 2021 afin de se faire aider dans la production et la distribution des versions numérique et papier de *CPA Magazine*.

11. Revenus de placement

	2018	2017
PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT APRÈS AMORTISSEMENT		
Intérêts sur placements temporaires	**7 $**	8 $
Intérêts sur certificats de placement garanti	**143**	395
Intérêts sur placements à revenu fixe	**415**	189
Perte réalisée sur vente de placements	**(475)**	(130)
	90	462
PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR		
Intérêts sur trésorerie	**99**	50
Distributions des fonds de placement indiciels	**3 272**	2 069
Accroissement latent (diminution latente) de la juste valeur des fonds de placement indiciels	**(1 830)**	1 106
Gain réalisé sur vente de placements	**104**	263
	1 645	3 488
	1 735 $	3 950 $

12. Entente en matière de formation

Au cours de l'exercice 2017, CPA Canada a conclu une entente avec chacune des organisations provinciales et territoriales de CPA qui prévoit le paiement par celles-ci, à CPA Canada, d'un montant de 3 045 $ pour les coûts de développement engagés avant le 1er avril 2016 au titre des volets formation et examen du programme d'agrément CPA et des cours préparatoires CPA. Au 31 mars 2018, CPA Canada avait reçu 2 230 $. Le solde de 815 $ a été comptabilisé dans les créances à court terme. Au 31 mars 2017, CPA Canada avait reçu 1 253 $. Des 1 792 $ à recevoir au 31 mars 2017, un montant de 896 $ a été comptabilisé dans les créances à court terme, et le solde de 896 $ a été comptabilisé comme une créance à long terme.

L'entente prévoit également le recouvrement annuel des coûts réels par CPA Canada en ce qui a trait au développement permanent des volets formation et examen du programme d'agrément CPA et des cours préparatoires CPA par rapport aux coûts budgétés. Les écarts entre les coûts réels et les coûts budgétés sont principalement attribuables aux estimations des inscriptions d'étudiants par rapport aux inscriptions réelles.

Notes complémentaires *(suite)*
Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

12. Entente en matière de formation *(suite)*
Les écarts favorables par rapport au budget seront remboursés par CPA Canada aux organisations provinciales et territoriales de CPA, alors que CPA Canada recevra des organisations provinciales et territoriales de CPA le montant correspondant aux écarts défavorables.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, CPA Canada a réalisé un écart favorable de 3 469 $ (2 134 $ en 2017) par rapport au budget relativement au développement permanent des volets formation et examen du programme d'agrément CPA et des cours préparatoires CPA. De ce montant de 3 469 $, 202 $ ont été portés en diminution des montants à recevoir des organisations provinciales et territoriales de CPA [Note 13]. Le solde de 3 267 $ est présenté dans les fournisseurs et charges à payer [Note 7].

13. Programme de certification avancée en comptabilité et finance

Au cours de l'exercice 2017, CPA Canada a conclu une entente avec chacune des organisations provinciales et territoriales de CPA qui prévoit le paiement par celles-ci, à CPA Canada, d'un montant de 2 336 $ pour les coûts de développement engagés au cours de cet exercice relativement au Programme de certification avancée en comptabilité et finance. De ce montant, 2 134 $ ont été portés en diminution des montants à payer à des organisations provinciales et territoriales de CPA, comme il est expliqué plus en détail à la note 12 dans le passage concernant l'écart favorable réalisé par rapport au budget au cours de l'exercice 2017 relativement au développement permanent des volets formation et examen du programme d'agrément CPA et des cours préparatoires CPA. Au cours de l'exercice considéré, le solde de 202 $ a été porté en diminution des autres montants à payer à des organisations provinciales et territoriales de CPA [Note 12].

14. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Les chiffres correspondants des résultats de l'exercice précédent ont été reclassés par souci de conformité avec la présentation adoptée pour ceux de l'exercice considéré. Dans l'exercice précédent, les chiffres se présentaient comme suit :

	2017
PRODUITS	
Cotisations des membres	64 818 $
Programme de formation préagrément	22 143
Apprentissage et perfectionnement professionnels	14 753
Publications, produits et services	11 305
Revenus de placement	3 950
CPA Magazine	1 744
Autres	471
	119 184

Notes complémentaires *(suite)*

Exercice clos le 31 mars 2018 *(tous les montants sont en milliers de dollars)*

14. Chiffres correspondants de l'exercice précédent *(suite)*

	2017
CHARGES	
Programme de formation préagrément	20 096 $
Finances et administration	15 876
Apprentissage et perfectionnement professionnels	15 182
Gouvernance et relations internationales	14 401
Publications, produits et services	13 190
Normalisation	11 113
Communications stratégiques, valorisation de la marque et affaires publiques	8 524
Recherche, orientation et soutien	7 446
CPA Magazine	4 479
	110 307
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	8 877 $

Le reclassement n'a pas d'incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'exercice précédent.

Gouvernance de CPA Canada

PRÉSIDENT

Terry LeBlanc
FCPA, FCGA
Cadre à la retraite
Agence du revenu du Canada
Moncton (Nouveau-Brunswick)

VICE-PRÉSIDENTE

Amanda Whitewood
FCPA, FCMA
Directrice de l'exploitation
IWK Health Centre
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Le Conseil d'administration de CPA Canada surveille l'orientation stratégique de l'organisation ainsi que du Conseil des chefs de la direction, dans la gestion des dossiers clés de la profession : planification stratégique, confiance du public et éthique, formation et admission, et gestion de la marque et de la réputation.

Comités permanents du Conseil

Le Conseil d'administration est assisté dans ses responsabilités par ces quatre comités permanents :

1. Comité d'audit
2. Comité des nominations et de la gouvernance
3. Comité sur les ressources humaines et la rémunération
4. Comité consultatif sur la formation et l'admission

Réunions

Le Conseil d'administration tient cinq réunions ordinaires par exercice, en plus d'une retraite stratégique, d'une journée de formation et d'une séance conjointe de planification stratégique avec le Conseil des chefs de la direction. Il reçoit des rapports de la présidente et chef de la direction et des comités permanents à chaque réunion ordinaire. Lors de celles-ci, il dialogue avec le Conseil des chefs de la direction.

De nouveaux dirigeants

Terry LeBlanc, FCPA, FCGA, est devenu président du Conseil d'administration, succédant à Alain Côté, FCPA, FCA. Amanda Whitewood, FCPA, FCMA, est vice-présidente depuis l'assemblée générale annuelle de septembre 2017. Bien au fait des affaires de CPA Canada, M. LeBlanc est administrateur depuis 2013 et vice-président depuis 2015. Deux autres nouveaux administrateurs se sont joints au Conseil depuis cette assemblée générale annuelle : Fahd Bouayed, CPA, CA (Québec), et Dan Little, FCPA, FCA (Colombie-Britannique et Yukon).

Durée des mandats

Pour garder la vitalité du Conseil d'administration, les mandats des administrateurs se chevauchent. Chaque année, le quart du Conseil est remplacé, et on ne peut obtenir plus de deux mandats consécutifs de trois ans.

Diversité administrative

La diversité est la marque des conseils d'administration solides et efficaces. Le processus de nomination au Conseil d'administration de CPA Canada optimise la représentativité des membres (régions, horizons, compétences). Le succès des administrateurs à cet égard est digne de mention, puisqu'ils décident de la nomination de seulement 4 des 12 administrateurs. Les huit autres sont nommés par les instances provinciales et régionales, lesquelles ont fait preuve d'une grande collaboration en tenant compte des demandes de CPA Canada au moment d'examiner les candidatures.

Prochaines étapes pour le Conseil d'administration

Bien du travail a été abattu depuis la création de CPA Canada, il y a cinq ans. Et maintenant, le Conseil d'administration entend privilégier la question de la durabilité. Afin que la profession continue de s'épanouir, tout en contribuant à l'intérêt public, tant au pays qu'ailleurs dans le monde. Pour y parvenir, il faudra notamment améliorer le modèle de gouvernance de la profession comptable canadienne. Aussi le Conseil a-t-il formé un groupe de travail sur la gouvernance qui mènera des recherches et cernera les thèmes récurrents avant le réexamen de l'*Accord de collaboration* prévu à la fin de 2018.

Diversité administrative : connaissances sectorielles

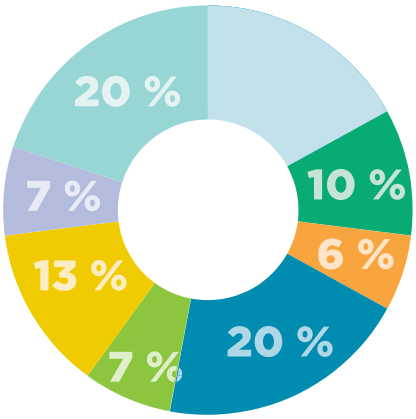

- Cabinet comptable – Audit
- Cabinet comptable – Services-conseils
- Pratique privée – Services-conseils
- Entreprise
- PME/PMC
- Gouvernance
- Milieu universitaire
- OSBL

Conseil d'administration 2017-2018 de CPA Canada

Administrateurs

Fahd Bouayed
CPA, CA
Associé, responsable mondial des services-conseils financiers
Chappuis Halder & Co.
Montréal (Québec)

Alain Dugal
FCPA, FCA
Associé à la retraite
PricewaterhouseCoopers
Montréal (Québec)

Gregory Gallant
FCPA, FCA
Associé
Grant Thornton LLP
Toronto (Ontario)

Nancy Hopkins
C.r., CPA (Honorifique), IAS.A
Associée
McDougall Gauley LLP
Saskatoon (Saskatchewan)
(Représentante du public)

Marilyn Kuntz
FCPA, FCA
Associée à la retraite
BDO Canada LLP
Calgary (Alberta)

Jonathan Levin
Associé
Fasken Martineau
Toronto (Ontario)
(Représentant du public)

D. R. (Dan) Little
FCPA, FCA
Associé directeur
Unité administrative Île de Vancouver
Grant Thornton LLP
Duncan (Colombie-Britannique)

Susan Moellers
FCPA, FCMA
Administratrice professionnelle
Toronto (Ontario)

Dorothy Rice
FCPA, FCMA
Directrice générale des finances électorales
Élections Nouvelle-Écosse
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Rod Wiley
FCPA, FCMA
Associé
Praxis Consulting
Regina (Saskatchewan)

Administrateurs de CPA Canada dont le mandat a pris fin en septembre 2017

Alain Côté, FCPA, FCA (président); Manon Durivage, FCPA, FCA; John Nagy, FCPA, FCGA

Direction générale de CPA Canada au 31 mars 2018

Stephen Anisman
CPA, CMA
Vice-président, Finances et chef des finances

Bruce Ball
FCPA, FCA, CFP
Vice-président, Fiscalité

Tashia Batstone
MBA, FCPA, FCA
Vice-présidente principale, Relations externes et expansion des activités

Gordon Beal
CPA, CA, M. Éd.
Vice-président, Recherche, orientation et soutien

Gale Evans
CPA, CMA, C.Dir.
Vice-présidente, Administration

Nancy Foran
FCPA, FCMA, C.Dir.
Vice-présidente, Affaires internationales

Stephenie Fox
CPA, CA
Vice-présidente, Normalisation

Andrew (Sandy) Hilton
M.A., Ph. D., FCPA, FCA
Vice-président, Formation préagrément

Lorraine Pitt
MBA
Vice-présidente, Marketing, communications et affaires publiques

Lou Ragagnin
CPA, CA
Vice-président principal, Fonctionnement

Joy Thomas
MBA, FCPA, FCMA, C.Dir.
Présidente et chef de la direction

Janet Treasure
FCPA, FCMA
Vice-présidente, Perfectionnement et soutien des membres

Heather Whyte
MBA, APR
Vice-présidente principale, Marketing, communications et affaires publiques

Michele Wood-Tweel
FCPA, FCA
Vice-présidente, Affaires réglementaires

Notes

Notes

Notes

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

COMPTABLES PROFESSIONNELS
AGRÉÉS DU CANADA
277, RUE WELLINGTON OUEST
TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2
TÉLÉPHONE : 416 977.3222
TÉLÉCOPIEUR : 416 977.8585

WWW.CPACANADA.CA